



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Association of
Former UNESCO
Staff Members

Association des
anciens fonctionnaires
de l'UNESCO

Lien Link

numéro
number **138**
2021



**CONSEIL
annuel de la FAAFI**

**ASSEMBLÉE
générale de l'AAFU**

Philip H. COOMBS

**TRAFIC ILLICITE
de biens culturels**

**In Memoriam :
SORIN DUMITRESCU
DINA ZEIDAN**

**HOMMAGE
aux Fonctionnaires
internationaux**

DOSSIER Repenser le multiculturalisme

COMITÉ EXÉCUTIF / EXECUTIVE COMMITTEE

Permanences hebdomadaires de 14h30 à 17h00 (sauf vendredi) Weekly consultation from 2.30 pm to 5 pm (except Friday)

(assurées uniquement en distanciel **par téléphone**, selon les mesures actuelles liées à la Covid-19 au Siège)/
(only provided remotely **by telephone**, due to the current Covid-19 sanitary measures at HQs)

Lundi/ Monday	■ Affaires sociales / <i>Social Matters</i>	Odile Blondy : Membre du COMEX/COMEX Member +33 (0)6 14 76 61 82
Mardi/ Tuesday	■ Pensions, Fiscalité/ <i>Pensions, Taxation issues</i>	Vérène Séret : Membre du COMEX/COMEX Member +33 (0)6 24 40 61 19
Mercredi/ Wednesday	■ Caisse d'Assurance Maladie (CAM), Assurances complémentaires / <i>Medical Benefit Fund (MBF) & Complementary Health Insurances</i>	Christine Bruyère , Trésorière/Treasurer +33 (0)6 15 02 77 55
Mercredi/ Wednesday	■ Activités culturelles, Loisirs/ <i>Cultural & Leisure Activities</i>	Josette Erfan , Secrétaire générale, Secretary General +33 (0)6 62 65 41 56
Jeudi/ Thursday	■ Pensions, Fiscalité/ <i>Pensions, Taxation issues</i> , Fonds de Solidarité/ <i>Solidarity Fund</i>	Josiane Taillefer , Vice-Présidente/Vice-President +33 (0)6 87 22 78 06
Jeudi/ Thursday	■ Lien/Link	Monique Couratier , Rédactrice-en-Chef /Editor-in-Chief Rendez-vous téléphonique/Phone appointment Secrétariat AAFU/AFUS Secretariat : +33 (0) 1 45 68 46 55
Vendredi/ Friday	■ Autres questions/ <i>Other matters</i>	Georges Kutukdjian , Président AAFU/President AFUS Rendez-vous téléphonique/Phone appointment : Secrétariat AAFU/AFUS Secretariat : +33 (0) 1 45 68 46 55

Avez-vous visité le nouveau site Internet de l'AAFU?

Vous y trouverez toutes les informations habituelles pour accompagner votre retraite (pensions, assurance maladie, fiscalité, etc.) ainsi que toutes les autres rubriques sur les activités culturelles, enrichies depuis plusieurs mois par des vidéos. Pendant toute la pandémie de Covid-19, vous aurez accès à diverses informations, notamment sur les vaccinations.

Une nouvelle rubrique a été mise en ligne « L'UNESCO a 75 ans » avec des documents souvent inédits sur l'histoire de notre Organisation. Vous trouverez enfin des nouvelles de l'UNESCO, rubrique actualisée chaque jour.

Un outil renouvelé et d'accès facile à votre service.
Suivez-nous sur : www.afus-unesco.org/

Le Comité exécutif

LIEN/LINK

Directeur de la publication : Georges Kutukdjian, Président AAFU/AFUS

Rédactrice en chef : Monique Couratier

Secrétariat de la rédaction, mise en page : Agnès van den Herreweghe

Maquette d'origine : Ivette Fabbri

Comité de rédaction

Frances Albernaz, Christine Bruyère, Maha Bulos, Doudou Diène, Josette Erfan, Neda Ferrier, Patrick Gallaud, Malcolm Hadley, Ali Kazancigil, Elizabeth Khawajkie, Laurent Lévi-Strauss, Sidney Passman, Jacques Richardson.

Bâtiment/Building B.VI bis – Bureau/Office 2.05 – UNESCO – 1 rue Miollis – 75732 Paris Cedex 15 – France

Tél/tel. : 01 45 68 46 55 – Courriel/e-mail : afus.lien@afus.unesco.org – Site web/Website : www.afus-unesco.org/

Photo de couverture : Jan Tarasin, "Composition 2", 1960. Oil on canvas, 110 x 90 cm.

© All rights reserved. Photo: Unesco/R. Fayad

La chronique du Président / A Word from the President

- Assemblée générale de l'AAFU 5

L'UNESCO hier et aujourd'hui / UNESCO Past and Present

Figures de l'UNESCO

- Philip H. Coombs: Pionner of Educational Planning, *Maren Elfert* 6

Focus

- Journée mondiale de la philosophie, *Frances Albernaz* 8

Décryptages

- Trafic illicite de biens culturels : « quel prix pour l'âme d'une nation ? »,
Étienne Clément 9

Dossier

- Repenser le multilatéralisme, *Lakdar Brahimi, Georges Kutukdjian,*
Jens Boel, Aaron Benavot 12

Diagonales

- Forum de Paris sur la paix 2020, *Patrick Gallaud* 19

UNESCO Treasures

- Jan Tarasin: From Objects to Signs, *Maha Bulos* 20

Le Forum des membres / Members' Forum

Kaléidoscope

- De l'Himalaya... à mon canapé pour des voyages littéraires surprenants,
Wolfgang Volmann 21

Parole de femmes

- Toni Morrison, the Mother of "Négritude" in the United States of America,
Elizabeth Khawajkie 22

Nos auteur(e)s

- *Tasty Anecdotes from Paris* (by A. Clayson & H. Skupniewicz), *Christine Bruyère* 24

Santé et société

- Vos pensions, *Josiane Taillefer* 25
- Prélèvements sociaux pour les résidents français, *Joël Lahaye* 26

Courrier des lecteurs

Carnet

In memoriam

- Sorin Dumitrescu, *Thomas Keller, Germán Solinís* 28
- Dina Zeidan, *Sonia Ramzi* 30

L'AAFU et les Associations sœurs / AFUS & Sister Associations

Un(e) auteur(e), un livre, une heure

- *Guerres invisibles. Nos prochains défis géopolitiques* (par Thomas Gomart),
Patrick Gallaud 31

FAAFI/FAFICS

- Hommage aux générations de Fonctionnaires internationaux passées
et présentes 32

Nos sorties

- Di Chirico, peintre « métaphysique » ?, *Monique Couratier* 36



La chronique du Président

The President's Column

Conseil de la FAAFI

La Fédération des associations des anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) a convoqué son 49^e Conseil en distanciel en décembre 2020.

La Fédération, fondée en 1975 par quatre Associations d'anciens fonctionnaires internationaux, compte 63 Associations affiliées qui regroupent 18 500 fonctionnaires internationaux de par le monde. Elle est dirigée par un Bureau composé d'un.e Président.e, cinq Vice-Présidents.es, un.e Secrétaire et un.e Trésorier.ère. Tous les ans, un Conseil, où siègent toutes les Associations membres : 1. Définit l'orientation et les positions prises par la Fédération, en matière de pension, d'assurance maladie après le service, et d'autres questions intéressant collectivement les Associations membres. 2. Échange avec l'Administrateur.trice des bénéficiaires de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU), le.la Représentant.e du Secrétaire général pour les investissements des avoirs de la CCPPNU, et, depuis la réforme en 2019, avec le Directeur du Comité mixte des pensions. 3. Approuve les comptes annuels. 4. Élit le Bureau pour un an. 5. Adopte un budget. 6. Le cas échéant, examine les candidatures de nouvelles associations.

Trois sujets phares en 2020 : l'éventuelle réforme de la gouvernance du Comité mixte de la Caisse des pensions ; la vaccination contre la Covid-19 des retraités des Nations Unies et de leurs ayants-droit ; l'hommage aux fonctionnaires internationaux passés et en service, à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et de plusieurs institutions spécialisées.

I. Pensions

L'Assemblée générale des Nations Unies (AG) avait invité le Secrétaire général à revoir la structure du Comité mixte, sa taille et sa composition, la fréquence de ses réunions en vue d'une plus grande efficacité et imputabilité et d'un meilleur rendement. Un Groupe de travail sur la gouvernance (GWG), présidé par Henrik Garcia, Délégué permanent adjoint des Philippines auprès de l'UNESCO, a formulé des recommandations à l'intention du Comité mixte. Toutefois, l'AG a également souhaité disposer de l'avis d'un expert indépendant : les recommandations de la société MOSAIC rejoignaient quelquefois celles du GWG mais parfois allaient au-delà du mandat qui lui était confié.

Le Conseil de la FAAFI a examiné les sujets considérés afin de déterminer sa position, lors de la réunion du Comité mixte, présidée par Martha Helena Lopez (février 2021). Les pourparlers se poursuivent au sein du GWG en vue de recommandations à présenter à la prochaine session en juillet 2021 du Comité mixte. D'importantes conclusions ont été dégagées, qui ont été présentées en mars 2021 à l'AG : la structure tripartite du Comité mixte

FAFICS Council

The Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS) convened its 49th Council in remote session (December, 2020). The Federation, founded in 1975 by four Associations of Former International Civil Servants, has 63 worldwide Associations affiliated which together represent 18,500 international civil servants. It is managed by a Bureau composed of a President, five Vice-Presidents, a Secretary and a Treasurer. Every year, a Council, where all member associations are invited: (1) Defines the direction and positions taken by the Federation in matters of pensions, after service health insurance, and other matters of collective interest to Member Associations. (2) Exchanges with the Administrator of the United Nations Joint Staff Pension Fund (UNJSPF), the Representative of the Secretary-General for investments of the assets of the UNJSPF, and, since the reform of the Secretariat of the Fund in 2019, with the Director of the Joint Pension Board. (3) Approves the annual accounts. (4) Elects the Bureau for one year. (5) Adopts a budget. (6) If necessary, examines the candidatures of new associations.

Three key topics in 2020: the possible reform of the governance of the Joint Pension Board; vaccination against Covid-19 of United Nations retirees and their dependents; and, tribute to past and serving international civil servants on the occasion of the 75th anniversary of the United Nations and several specialized agencies.

I. Pensions

The United Nations General Assembly (GA) invited the Secretary General to review the structure of the Joint Pension Board, its size and composition, the frequency of its meetings with a view to greater efficiency and accountability and better performance. A Governance Working Group (GWG), chaired by Henrik Garcia, Deputy Permanent Delegate of the Philippines for UNESCO, made recommendations for the Joint Pension Board. However, the GA also wished to have the advice of an independent expert: the recommendations of the company MOSAIC sometimes joined those of the GWG, sometimes went beyond the mandate entrusted to it.

The FAAFI Council examined these items with a view to determining its position, in particular during the meeting of the Joint Pension Board, chaired by Martha Helena Lopez (February, 2021). The consultations are still going on within the GWG with a view to presenting detailed recommendations to the next session of the Joint Pension

(États membres, Organisations, Participants) ; la rotation des sièges ; l'importance de la transparence, de la sensibilisation et d'une communication efficace avec les différents Comités des pensions du personnel, les participants et les bénéficiaires de la Caisse ; la nécessité pour les membres du Comité mixte d'être conscients de leurs rôles et devoirs fiduciaires, en prévoyant des possibilités de formation ; la possibilité de renforcer la mémoire institutionnelle du Comité mixte et la continuité de sa composition.

Au cours des échanges avec Rosemarie McClean, Administratrice des bénéficiaires de la Caisse, Pedro Guazo, Représentant du Secrétaire général pour les investissements, et Jan De Preter, Directeur du Comité mixte des pensions, des informations précieuses nous ont été fournies : 1. Les avoirs de la Caisse avoisinent les 80 milliards de dollars US, somme qui représente des réserves sûres. 2. Les intérêts perçus sur les investissements ont été de 8%, alors que le repère moyen est de 3,5 %. 3. Le Secrétariat de la Caisse verse une pension à 80 000 bénéficiaires en temps et en heure. 4. Pour les nouveaux retraités, 90 % des bénéficiaires ont reçu leur pension dans les 15 jours après la séparation. 5. Le Secrétariat de la Caisse s'achemine vers une gestion numérisée des opérations : les certificats d'ayant-droit et tous les documents relatifs à une séparation seront numérisés. 6. Les trois piliers du nouveau administratif sont : simplifier les relations avec les clients ; moderniser les services à la clientèle ; développer des partenariats globaux. 7. La date du prochain Comité mixte des pensions est fixée du 22 au 30 juillet 2021 (en distanciel).

II. Assurance maladie après la cessation de service

Sur la base des informations fournies par le Comité permanent sur l'Assurance maladie après la cessation de service (ASHI), sur la vaccination contre la Covid-19, le Conseil a invité le Président de la FAAFI à écrire au Secrétaire général des Nations Unies, en sa qualité de *primus inter pares* au sein du Conseil des Chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), afin que les retraités et leurs ayants-droit soient inclus dans les campagnes de vaccination des personnels des Nations Unies. Le 13 décembre 2020, le Secrétaire général des Nations Unies adressait une lettre à toutes les Représentations des États membres à New York pour qu'elles incluent dans leurs campagnes nationales de vaccination les personnels des Nations Unies résidant sur leur territoire. Afin d'avoir une vision d'ensemble des situations nationales très inégales dans le monde, le Conseil a décidé que le Comité permanent sur ASHI recueillerait toutes les informations en vue d'une synthèse.

Board in July 2021. Important conclusions have been reached, which were presented to the GA in March 2021: the tripartite structure of the Joint Committee (Member States, Organizations, Participants); the seat rotation; the importance of transparency, awareness and effective communication with the various staff pension committees, participants and beneficiaries of the Fund; the need for members of the Joint Pension Board to be aware of their fiduciary roles and duties, including training opportunities; the possibility of strengthening the institutional memory of the Joint Pension Board and the need for the continuity of its composition.

During the exchanges with Rosemarie McClean, Pension Benefits Administrator of the Fund, Pedro Guazo, Representative of the Secretary General for Investments and Jan De Preter, Director of the Joint Pensions Committee, valuable information was provided to us: (1) The Fund's assets are close to US \$ 80 billion, a sum which represents safe reserves; (2) Interest earned on investments was 8%, while the benchmark is 3.5%. (3) The Secretariat of the Fund pays a pension to 80,000 beneficiaries on time. (4) For new retirees, 90% of beneficiaries received their pension within 15 days of separation. (5) The Secretariat of the Fund is moving towards a digitized management of operations: the Certificates of Entitlement and all documents relating to a separation will be digitized. (6) The three pillars of administrative reform are: simplifying relations with clients; modernizing customer services; developing global partnerships. (7) The date of the next Joint Pension Board is set from 22 to 30 July 2021 (virtual session).

II. After Service Health Insurance

On the basis of the information provided by the Standing Committee on After Service Health Insurance (ASHI) on concerns about vaccination against Covid-19, the Council decided to request the President of the FAFICS to write to the Secretary-General of the United Nations, because of his position as *primus inter pares* within the Chief Executives Board for Coordination (CEB), so that retirees and their dependents are included in the vaccination campaigns of United Nations personnel. On December 13, 2020, the Secretary-General of the United Nations sent a letter to all Representations of Member States in New York inviting them to include United Nations personnel residing in their territory in their national vaccination campaigns. In order to gain an overview of the very unequal national situations in the world, Council also decided that the Standing Committee on ASHI would collect information for a synthetic presentation.

III. Hommage aux Fonctionnaires internationaux

J'avais proposé au 48^e Conseil de la FAAFI en 2019 un Hommage aux fonctionnaires internationaux. La proposition fut acceptée avec enthousiasme. 2020 marquait les 75 ans de l'ONU (24 octobre 1945, San Francisco), de ses organes importants tels que la Cour internationale de justice, d'institutions spécialisées comme la FAO (16 octobre 1945, Québec), l'UNESCO (16 novembre 1945, Londres). 2020 marquait aussi le centenaire de la création de la Société des Nations (10 janvier 1920) qui a conduit à l'établissement de la première Fonction publique internationale dédiée à la promotion de la paix, de la compréhension mutuelle entre les nations et du bien-être de l'humanité au niveau mondial. Enfin, l'année 2020 coïncidait avec le 40^e anniversaire de la Fédération.

Le 48^e Conseil a donc souhaité que la FAAFI rende hommage aux fonctionnaires internationaux qui ont consacré leur vie ces 75 dernières années ou la consacrent à présent, à renforcer, soutenir et défendre les nobles idéaux de l'ONU et les valeurs universelles qu'elle défend. Cette reconnaissance soulignerait leur contribution à la promotion de la paix, de la compréhension mutuelle entre les nations et du bien-être de l'humanité, conformément à la Charte des Nations Unies, ainsi que leur engagement à assurer les plus hautes qualités d'efficacité, de compétence et d'intégrité pendant leurs années de service.

L'Hommage, adopté à l'unanimité (texte complet dans ce *Lien* pp. 32-35), proposa de proclamer une Journée internationale des fonctionnaires internationaux le 11 avril de chaque année. Cette date marque le jour où, en 1949, la Cour internationale de justice, dans un Avis consultatif sur l'Affaire Bernadotte, donnait une définition très large de ce qu'est un agent d'une organisation internationale, qui fait jurisprudence jusqu'à aujourd'hui.

IV. Élection du Bureau et d'autres organes

Marco Breschi (Rome), Président ; Pierre Sayour (Genève, membre de l'AAFU), Secrétaire ; Wolfgang Milzow (Genolier, Suisse), Trésorier ; Werner Blenk (Vienne), Makane Faye (Dakar), Odette Foudral (Genève), Deborah Landey (New York), Carlos Santos Tejada (Panama), Vice-Présidents. Gerhard Schramek (Vienne) et Warren Sach (New York) ont été élus Président et Vice-Président du Comité permanent sur les questions de pensions, Georges Kutukdjian (Paris) et Katia Chestopalov (Genève), Président et Vice-Présidente du Comité permanent sur l'Assurance maladie après la cessation de service et la dépendance. Linda Saputelli (New York) et Warren Sach (New York) ont été désignés Conseillers spéciaux.

Georges Kutukdjian

III. Tribute to International Civil Servants

I proposed to the 48th FAAFI Council in 2019 a Tribute to International Civil Servants. The proposal was accepted with enthusiasm. 2020 marked the 75th anniversary of the UN (October 24, 1945, San Francisco), including important bodies such as the International Court of Justice, and specialized agencies: FAO (October 16, 1945, Quebec), and UNESCO (November 16, 1945, London). 2020 also marked the centenary of the creation of the League of Nations, (January 10, 1920) which led to the establishment of the first International Civil Service dedicated to the promotion of peace, of mutual understanding between nations and the well-being of humanity on a global level. Finally, the year 2020 coincided with the 40th anniversary of the Federation.

The 48th Council wished that the FAFICS pay tribute to all International Civil Servants who have dedicated their lives over the past 75 years, or still now devote it, to strengthening, supporting and defending the noble ideals of the United Nations and the universal values it defends. Such recognition would underline their contribution to the promotion of peace, mutual understanding among nations and the well-being of humankind in accordance with the Charter of the United Nations, as well as their commitment to ensuring the highest standards of efficiency, competence and integrity during their years of service.

The Tribute was adopted unanimously (full text in this *Link* pp. 32-35). It includes the proposal to proclaim an International Day of International Civil Servants on April 11 of each year. This date marks the day when in 1949 the International Court of Justice, in an Advisory Opinion on the Bernadotte Affair, gave a very broad definition of what is an agent of an international organization which established precedent to this day.

IV. Election of the Bureau and other Bodies

Marco Breschi (Rome), President; Pierre Sayour (Geneva, AFUS' member), Secretary; Wolfgang Milzow (Genolier, Switzerland), Treasurer; Werner Blenk (Vienna), Makane Faye (Dakar), Odette Foudral (Geneva), Deborah Landey (New York) and Carlos Santos Tejada (Panama), Vice-Presidents. In addition, Gerhard Schramek (Vienna) and Warren Sach (New York) were elected Chair and Vice-Chair of the Standing Committee on Pension Matters, Georges Kutukdjian (Paris) and Katia Chestopalov (Geneva), Chair and Vice-Chair of the Standing Committee on After Service Health Insurance and Long-Term Care. Linda Saputelli (New York) and Warren Sach (New York) were appointed Special Advisers.

Assemblée générale de l'AAFU



L'Assemblée générale de l'AAFU s'est tenue en distanciel par vidéoconférence le 23/11/2020. Elle a réuni 98 participants (contre 100 à 110 en présentiel), dont d'anciens collègues retraités dans différents pays du monde. D'autres, dont nous ne connaissons pas le nombre, l'ont suivie en Webcasting. Elle a élu comme Président, Jacques Rao, Vice-Président, Pierre Sayour, Rapporteuse, Elizabeth Khawajkie, Scrutateurs, Aimée Ravonison et Wolfgang Volmann, Commissaires aux comptes, Mohammed Bachiri et Rosa Primois, et, au Comité exécutif pour un mandat de 3 ans jusqu'au 30 juin 2023, Christine Bruyère, Monique Couratier, Georges Kutukdjian et Josiane Taillefer. M. Xing Qu, Directeur général adjoint, a prononcé, au nom de la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, une allocution d'ouverture, qui a été vivement appréciée. L'Assemblée a approuvé le Rapport d'activités du Comité exécutif et adopté le Budget prévisionnel pour 2021, mais pas les Comptes pour 2019 et le Rapport pour 2019 des Commissaires aux comptes, en raison des confinements. Ils seront présentés à la 29^e session de l'Assemblée ordinaire en 2021, avec les Comptes et le Rapport pour 2020. Enfin, elle a donné son accord de principe pour la formulation, par le Comité exécutif, de propositions d'amendements aux Statuts et Règlement de l'AAFU, en cas d'autres AG en distanciel et de vote électronique ou par correspondance.

Afin de marquer le 75^e anniversaire de l'UNESCO, Adama Pam, Chef Archiviste, a présenté un documentaire photo exceptionnel sur la Conférence préparatoire et l'adoption de l'Acte constitutif à Londres.



Le Comité exécutif

Allocution du Directeur général adjoint, Xing Qu

(...) En insistant pour que votre Assemblée générale sienne, en ligne, vous avez montré combien vous étiez déterminés à continuer d'agir, malgré la crise, aux côtés de l'UNESCO. Plus que jamais, nous mesurons le prix de votre attachement à notre maison commune, le rôle précieux que joue votre Association pour faire rayonner notre Organisation. **Je vous remercie de nous permettre d'ancrer notre action dans votre expérience intime, dans votre sagesse, de la coopération multilatérale.**

L'engagement de chacun d'entre vous dans le temps long fait de vous les véritables gardiens de la riche histoire de notre Organisation – à l'image de notre ancien Directeur général, Amadou Mahtar M'Bow, dont nous aurons l'honneur de célébrer ensemble le centenaire en mai prochain, ou encore de Georges Kutukdjian, que je tiens à remercier pour ses 11 années de dévouement en tant que Médiateur principal.

Que nous dit cette histoire de notre Organisation, longue de trois quarts de siècle ? Elle nous dit qu'à des défis mondiaux, comme ceux auxquels nous sommes confrontés, répondent des actions multilatérales et coordonnées. Face à une crise qui exacerbe toutes les fractures de nos sociétés, nous savons qu'il nous faut nous unir pour mobiliser ces ressources si précieuses que sont l'éducation, la science, la culture, la communication et l'information. [...]

These challenges have shown, once again, that UNESCO and its mandate are more relevant than ever. Your commitment to ensuring that our Organization acts for the greater good is therefore all the more important. In these difficult times, your Association is actively contributing to the well-being of all former and current staff members of UNESCO. This is clear in your engagement in the United Nations Joint Staff Pension Fund, as well as the UNESCO Medical Benefits Fund. **The Pension Fund is currently enjoying good health.** Despite the turbulence of markets in early 2020, it has achieved its objective of a long-term 3.5% real return rate. Due to the pandemic, the first mailing of Certificates of Entitlement was delayed (...). **The Medical Benefits Fund** has also risen to the challenges posed by Covid-19. It has implemented special measures to protect past and present staff members during the pandemic. It has also scheduled its General Assembly for 16 December 2020, when the results of the audit, actuarial evaluation and satisfaction survey will be presented.

Through your involvement in these actions, the energy of your President, and the initiatives of your Executive Committee, you play an essential role in the life of UNESCO. As we celebrate the 75th anniversary of our Organization, we are fortunate to be able to count on your experience as we look to address ever more urgent challenges: addressing the health crisis, strengthening multilateral cooperation, fighting climate change.



Figures de l'UNESCO

Philip H. Coombs: Pioneer of Educational Planning

Philip H. Coombs (1915-2006), an American economist, was the founding Director of the International Institute for Educational Planning (IIEP), a UNESCO Institute established in Paris in 1963. Coombs was a key figure in the newly emerging field of educational planning in the post-World War II period. He represents like no other the intersections and entanglements between the United States Government, philanthropic foundations, universities and the newly-created international organizations. Before being appointed, in February 1961, as the first Secretary of State for Educational and Cultural Affairs in the Kennedy Administration, he had held, since 1952, the position of Director of Research of the Fund for the Advancement of Education of the Ford Foundation. He had also worked as a professor of economics at Amherst College and as a consultant to several business organizations.¹ At the Ford Foundation, he had funded and promoted the new field of “economics of education”, which, as Coombs said in an oral history interview, “within a relatively few years..., thanks to the forces of history..., developed into a totally respectable subject for economists.”²

By the “forces of history”, Coombs was referring to the context of the Cold War and the rise of the United States of America as the new global power in the first decades after the end of World War II. Empirical studies on the contribution of human capital to economic growth and the competition with the Soviet Union, reinforced after the Sputnik shock in 1957, elevated the field of education to a national and foreign policy priority. At the Ford Foundation Coombs had promoted the use of empirical research to inform public policies. For example, he pursued the application of “systems analysis”, applied previously to weapons systems by the RAND Corporation, to the public school system.³ He later wrote a book applying the “systems analysis” approach to education in devel-



oping countries.⁴ As Secretary of State for Educational and Cultural Affairs he hosted and chaired the 1961 OECD Policy Conference on Economic Growth and Investment in Education, from which the debate on education as human capital took off internationally.

Coombs was particularly suited for his **pioneer role in the global spread of the “economics of education” movement** as he was a true internationalist, an excellent and genuinely open-minded communicator and born diplomat. Through his positions in the United States Government and the Ford Foundation, he had established networks all over the world, and he was a frequent traveller. In a speech he gave as Secretary of State, he mentioned that one of his staff members, responding to the question of a new secretary who Mr Coombs was, responded: “*He is the man who always comes through with the suitcase.*”⁵ In 1962 Coombs resigned from his position in the Kennedy Administration, frustrated by a lack of support and isolation of his Office in the Department of State, and the disconnect between operational and policy-making initiatives.⁶ Free for new adventures, he accepted the position of Director of the newly created IIEP, rejoining the field of “economics of education”, as he put it.⁷ Although he led the IIEP only for two years, his appointment was of crucial importance to the financial survival of the new institute. It secured the one-time

¹ Rockefeller Archive Center (n.d.). *Biographical Sketch – Philip H. Coombs*. The Ford Foundation: The Fund for the Advancement of Education. Ford Foundation Records, Series I, Subseries 3. FA# 740, Box 1. Rockefeller Archive Center.

² *Oral History Interview with Philip H. Coombs* (1973, July 10). Ford Foundation Records, Oral History Project (FA618). Series IV: Transcripts; Subseries: Access copies. Box 33, Folder 160 (Coombs, Philip H.).

³ *Idem*. Kershaw, J. A., & Roland, N. M. (1959). *Systems Analysis and Education*. Santa Monica, CA: RAND Corporation.

⁴ Coombs, P. H. (1968). *The World Educational Crisis: A Systems Analysis*. Oxford: Oxford University Press.

⁵ Transcript of informal remarks by the Honorable Philip H. Coombs, Assistant Secretary of State for Educational and Cultural Affairs at the Annual Conference of the National Association of Foreign Student Advisers. Washington D.C., April 25, 1962. Philip H. Coombs papers, Box 2, Folder 1. Hoover Institution, Stanford, CA.

⁶ Hechinger, F. M. (1962, July 5). “Report to Rusk Criticizes Education Exchange”. *New York Times*. The Ford Foundation: The Fund for the Advancement of Education. Ford Foundation, Series I: Subject Files, Box 7; FA 608. Rockefeller Archive Center; Lucius D. Battle, *Oral History Interview with Larry J. Hackman* (1968, August 27), *Ibid*.

⁷ Oral history interview with Philip H. Coombs (1973, July 10).

grant of \$200,000 provided by the Ford Foundation, the initial financial support of the World Bank and the support of the United States Government. Coombs had been involved in the project of creating an international planning institute from the beginning. The idea first came up at the conference on “Economic Aspects of Educational Development in Europe”, held in July 1960 at the Rockefeller Foundation conference center in Bellagio, Italy. The conference endorsed the “Bellagio doctrine”, calling on governments “to adopt a human capital approach and expand their educational systems to boost growth”⁸. The recommendations of the “Bellagio doctrine” were then followed up at the 1961 OECD Conference held in Washington, where Coombs also discussed the idea of the planning institute with OECD and UNESCO representatives.⁹

To some extent **the creation of the IIEP in 1963 was a consequence of the turf struggles among the international organizations** that had emerged from the post-World War II world order. While UNESCO, created with an explicit mandate for education, had an Educational Planning Division, in the early 1960s other international organizations such as the OECD and the World Bank started moving into the field of educational planning. These activities generated some overlap and the need for greater coordination among the international organizations. The United States Government therefore supported the creation of the IIEP out of concerns of “potential conflict between international and bilateral missions sent to advise on education”¹⁰ and wanted to make sure that its leadership would fall into American hands.¹¹ Also the Ford Foundation supported the IIEP against the background of “a genuine need for an overall effort to pull together activities in the field of educational planning”.¹² **The World Bank, which had granted its first educational loan in 1962, supported the Institute** because it recognized the need to train educational planners, which were a rare species at the time.¹³ The

⁸ Schmelzer, M. (2016). *The Hegemony of Growth. The OECD and the Making of the Economic Growth Paradigm*. New York: Cambridge University Press, p. 205.

⁹ Bürgi, R. (2017a). *Die OECD und die Bildungsplanung der freien Welt. Denkstile und Netzwerke einer internationalen Bildungsexpertise*. Promotion 7. Opladen, Berlin & Toronto: Verlag Barbara Budrich.

¹⁰ Benveniste, G. (2007). “Creation of the International Institute for Educational Planning”. *Educational Planning*, 16(3), 1-9, p. 3. (https://www.academia.edu/6683603/Creation_of_the_IIEP_at_UNESCO).

¹¹ Battle, L. D. (1962, August 24). “Letter to the Honourable James M. Quigley, Assistant Secretary, Department of Health, Education and Welfare.” Ford Foundation Records, “Grants U-Z. FA# 732I. Reel 0679, Folder 1963 July 1–1965 June 30. Rockefeller Archive Center.

¹² Ford Foundation (1962, December 21). Grant Request – International Affairs. From F. F. Hill via Mr Joseph M. McDaniel to Mr Henry T. Heald”. Ford Foundation Records, Grants U-Z. FA# 732I. Reel 0679, Folder 1963 July 1–1965 June 30. Rockefeller Archive Center.



With Stéphane Hessel.

OECD withdrew from the IIEP, pushed by UNESCO who was opposed to its involvement, with the argument that OECD was an organization of the rich, industrialized countries. The OECD went on to establish its own projects pursuing research in educational planning, such as the Mediterranean Regional Project, the “Programme on Educational Investment and Planning in Relation to Economic Growth” (EIP), and later, in 1968, the OECD’s Centre for Educational Research (CERI), which was also funded by the Ford Foundation, as it envisaged CERI as a “sister institute” to the IIEP, responsible for the “developed” part of the world.¹⁴

Coombs was in many ways an atypical UNESCO officer. From a Bourdieusian perspective, he could be considered as having a “deviant trajectory”, as he promoted an economic and data-driven approach to education that was somewhat at odds with the human rights approach to education endorsed by UNESCO. However, he was instrumental in providing the IIEP with a solid foundation that not only allowed the institute to survive in the highly competitive environment of international education, but to develop into a focal point and norm-setter of educational planning in developing countries and a UNESCO flagship to this day.

Maren Elfert

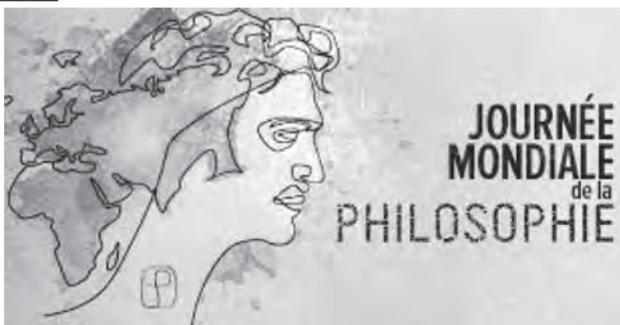
Lecturer, King’s College London

Photos: © IIEP

¹³ The President (1962, September 6). “Proposed International Institute for Educational Planning. Executive Directors’ Meeting.” R62-79 (for consideration on September 13, 1962). FF Records Grants FA732I, Reel 0678, Part I. Rockefeller Archive Centre.

¹⁴ Elfert, M. (2019). “In the shadow of the Cold War: Educational planning and the rise of global governance of education after World War II. 2019 National Academy of Education Annual Meeting and Fellows Retreat, 6-9 November, 2019. Washington, D.C.”; Bürgi, R. (2017b). “Engineering the free world: The emergence of the OECD as an actor in education policy, 1957–1972.” In M. Leimgruber, & M. Schmelzer (Eds.), *The OECD and the international political economy since 1948* (pp. 285-310). Cham, Switzerland: Palgrave Macmillan.

Focus



La Journée mondiale de la philosophie 2020, en ces temps de Covid-19, a une résonance toute particulière. « Crise sanitaire, économique, climatique, crise existentielle aussi. La pandémie interroge de nombreux aspects de nos sociétés : de notre rapport à la collectivité à notre condition d'individu, en passant par nos systèmes économique et politique... » Selon la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, la Journée célèbre « plus qu'une discipline universitaire ou une science humaine, une manière d'être au monde, une capacité de 'prise de distance' ».

Malgré les désagréments de la distanciation « sociale », certains y découvrent ce loisir des anciens que l'on nomme, en latin, l'*otium*. Certes, notre époque industrielle valorise plutôt son contraire, sa négation, le *negotium*, le négoce. Sous son actuelle incarnation (« oisiveté »), l'*otium* a acquis des connotations assez péjoratives. Chez les Romains, en revanche, il implique étude, méditation, engagement en faveur de la Cité. Edgar Morin voit dans cette oisiveté l'occasion « **d'essayer de se voir soi-même vivre un défi, avec assez de distance pour y réfléchir** ». Discipline, sagesse, spiritualité, patrimoine écrit ou oral ? Il n'y a pas de philosophie, précise-t-il. Il n'y a que *des* philosophies. Or, selon lui, « la réflexivité est le propre de la philosophie ».

Célébrée chaque année depuis 2002, proclamée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2005, la Journée mondiale de la philosophie rassembla en cette fin d'année 2020, pour la première fois de façon entièrement virtuelle, spécialistes, savants..., sans oublier les philosophes-nés que sont les enfants, invités, dans le cadre des 19^e Rencontres internationales sur les nouvelles pratiques philosophiques (NPP), à réfléchir à la dimension du temps. Les activités animées par la **Chaire UNESCO sur les pratiques philosophiques avec les enfants**¹ ont inspiré au journal *Libération* du

1. Université de Nantes.

2. Afrique du Sud, Argentine, Bulgarie, Cameroun, Canada, République démocratique du Congo, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Finlande, France, Gambie, Inde, Indonésie, Irak, Mexique, Nigéria, Philippines, Fédération de Russie...

3. Byk, Christian & al., n° spécial, *Journal de médecine légale*, 2020, n°3-4; n° spécial de *Droit, santé et société* 2020, n°3-4, ESKA, septembre 2020.

19 novembre 2020 un article intitulé « Les enfants formulent des questions philosophiques extraordinaires ». Aux jeunes du secondaire, la série **Master Class** (voir encadré) proposa un atelier sur l'usage de la pensée critique dans la lutte contre le racisme. Plus de 250 jeunes dans des dizaines de pays assistèrent² à la séance spéciale animée par l'écrivain et satiriste Arnaud Demanche, l'historienne Carole Reynaud-Paligot et l'anthropologue Rose Boswell, sous le regard philosophique de Lazare Ki-Zerbo. Démonter les mécanismes du racisme, déconstruire les rapports de force qui en sont à l'origine, déchiffrer les préjugés qui circulent dans les médias, détourner les réseaux sociaux pour mieux lutter contre la cyber-discrimination, user des arts, dont l'humour, pour rompre l'isolement de ceux qui se replient dans des bulles de désinformation : voici quelques stratégies explorées à cette occasion. Quant au **Réseau UNESCO des femmes philosophes d'Amérique latine (REDDEM)**, il diffuse, à l'international, depuis une dizaine de pays, un cycle de webinaires engageant une cinquantaine d'intervenantes. Les débats s'articulèrent autour de l'actualité philosophique : « Les philosophies en temps de crise », « Langages et genres », « Art corporel et philosophie », « Les femmes philosophes dans l'histoire de la philosophie » et un hommage à Maria Lugones, philosophe argentine disparue en 2020, reconnue pour ses travaux sur le féminisme dé-colonial.

*Covid-19, vers un nouveau monde ?*³ est l'ouvrage présenté lors d'un débat prospectif modéré par son



MASTER CLASS
CONTRE LE RACISME ET
LES DISCRIMINATIONS

Que cachent les préjugés et les discriminations ? Pourquoi se propagent-ils dans les médias, l'espace public, voire toutes les sphères de la vie ? Les Master Class proposent aux jeunes d'en discuter ouvertement avec experts, artistes et activistes.

Qu'il s'agisse d'exclusion ou de discriminations basées sur le genre, le handicap, l'origine ethnique, nationale ou le non-respect des droits humains, chacune des Class est conçue sur mesure, en étroite collaboration avec des acteurs locaux, mais aussi internationaux, comme la Coalition internationale des villes inclusives et durables.

Depuis leur lancement par l'UNESCO en novembre 2019, neuf éditions des Master Class ont déjà été réalisées dans différentes régions du monde.

éditeur, Christian Byk, et Gabriela Ramos, Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines. La Commission française pour l'UNESCO a promu, à cette occasion, un examen des implications de la pandémie pour l'éducation, la bioéthique et nos rapports avec les technologies de l'information.

Des deux journées de Tables rondes de haut niveau que l'UNESCO a convoquées, la première fit un bilan des réponses portées aux défis philosophiques que la pandémie remet à l'ordre du jour : « L'être-ensemble et la solidarité », « La peur, la confiance, le risque ». **Parmi les victimes de la pandémie : la confiance sociale.** Les attentes excessives auxquelles les prouesses de la science nous ont habitués n'a d'égal que le sursaut de méfiance à l'encontre des scientifiques et des décideurs conseillés par ces derniers.

L'augmentation des inégalités sociales s'accélère, même si certains emplois « invisibles » sont enfin reconnus. Les pays riches, quant à eux, réapprennent à vivre avec la maladie endémique qui place les individus et les sociétés face à leur vulnérabilité. La Covid-19 met à mal le mythe, dominant à notre époque, de l'individu qui a la maîtrise de sa vie, et renvoie chacun à son état de dépendance. La pandémie augmente notre conscience des effets de nos actions sur l'environnement et nous

rappelle à quel point la santé est la somme des composantes de notre milieu.

Entre aspirations libertaires et souci sécuritaire émerge **la menace d'une société de contrôle et de surveillance.** D'anciens dilemmes se réveillent : l'individualisme le dispute à l'altruisme, l'impératif sanitaire à l'impératif économique, l'éthique au pragmatisme, les intérêts locaux aux nationaux, etc.

Les tables rondes de la seconde journée, ouvertes par un discours prononcé par le Président de la Conférence générale de l'UNESCO, Altay Cenziger, sur l'apport précieux des sciences sociales et humaines, eurent pour thèmes : « La santé comme enjeu philosophique », « Les langages de la pandémie ». Au niveau international, la coopération multilatérale se trouve tout aussi éprouvée par la pandémie. Plusieurs intervenants appellèrent de leurs vœux une solidarité internationale renforcée, toute réforme devant passer par un renouveau démocratique et cosmopolitique. Philosophe c'est aussi nommer, problématiser ce qui émerge. À l'époque du trop-plein de spécialisation, **le véritable défi consiste à avoir une vue d'ensemble qu'il soit possible de communiquer.**

Il est tard dans la nuit du 20 au 21 novembre 2020. La Journée s'achève sous la fêrulle bienveillante du bientôt centenaire Edgar Morin.

Frances Albernaz

Décryptages

Trafic illicite de biens culturels

« Quel prix pour l'âme d'une nation ? »

La Convention de l'UNESCO de 1970 a 50 ans... et 140 pays sont désormais liés par ses dispositions, conférant à cet instrument de droit international un caractère quasi-universel ! Elle n'a plus beaucoup de détracteurs. Nous sommes bien loin des discussions qu'elle suscitait à la fin des années 1980, lorsque, jeune juriste à l'UNESCO, j'ai intégré la Division du patrimoine culturel, dirigée alors par Anne Raidl.

À quoi s'engagent les États en ratifiant cette Convention ? À de nombreuses obligations dont je me limiterai aux principales¹. Tout d'abord, ils doivent prendre des **mesures nationales** afin d'identifier et protéger les biens culturels qu'ils considèrent comme importants pour leur patrimoine culturel et pour en interdire l'exportation. Ensuite, ils sont tenus, sous certaines conditions, de prendre des mesures pour **saisir et restituer les biens culturels volés** dans un musée ou une institution

similaire des autres États parties à la Convention. Enfin, ils ont des obligations, plus générales mais très importantes, de **coopération mutuelle**, notamment pour lutter contre le pillage archéologique et ethnologique : leurs services compétents doivent participer à la restitution éventuelle de biens culturels exportés illicitement. N'étant pas rétroactive, une restitution n'est toutefois envisageable que pour les biens volés et exportés illégalement après l'entrée en vigueur de la Convention dans les États concernés.

En 1970, ses rédacteurs ont conclu **un compromis** entre des positions très opposées. Les pays dits « d'origine » de biens culturels, dont le patrimoine fait l'objet de pillage, et les pays dits « de destination », où sont situés les marchés d'art et d'antiquités, se sont entendus sur un texte qui tient compte des intérêts des uns et des autres. C'était la première fois qu'une convention internationale traitait intégralement de la question du trafic illicite de biens culturels. Une convention antérieure, la Convention de La Haye pour la protection des biens

1. Voir Patrick O'Keefe, *Commentaire relatif à la Convention de l'UNESCO de 1970 sur le trafic illicite des biens culturels* (2^e éd.), Paris, UNESCO, 2014.

culturels en cas de conflit armé de 1954, contient certes quelques dispositions sur le trafic illicite, mais leur champ d'application reste limité aux circonstances de conflit armé ou d'occupation.

17 ans après l'entrée en vigueur de la Convention, au cours de mon « *briefing* » à la Section des normes internationales, mes collègues m'ont immédiatement prévenu : « *Tu verras, cette Convention est difficile à promouvoir : les États victimes de trafic se plaignent qu'elle est insuffisante : ceux où existent des marchés d'antiquités craignent qu'elle n'effarouche les négociants et leur clientèle. Nous avons du pain sur la planche pour convaincre leurs administrations de la ratifier !* » Je n'ai pas tardé à m'en rendre compte. En effet, de nombreux pays dits « d'origine » (pourtour méditerranéen, Amérique latine, Asie du Sud-Est, Afrique occidentale et centrale) étaient devenus États parties à la Convention mais se plaignaient de **son inefficacité** car la plupart des pays dits « de destination » ne l'avaient pas ratifiée. Certains d'entre eux déploraient aussi qu'en cas de restitution d'un bien culturel volé, la Convention prévoit que l'État requérant doive verser une « indemnité équitable à la personne qui est acquéreur de bonne foi ou qui détient légalement la propriété de ce bien ». Ils regrettaient enfin que la Convention fût insuffisante pour lutter contre le trafic de leur patrimoine archéologique pillé lors de fouilles clandestines et mis en vente sur le marché des antiquités, voire aux enchères. Certaines délégations n'hésitaient pas à plaider pour une révision de la Convention.

Leur amertume tranchait avec l'embarras des administrations des États dits « de destination » qui invoquaient des problèmes de compatibilité de la Convention avec leur législation nationale, notamment sur le droit de propriété. Toutefois, deux d'entre eux, le Canada, en 1978, et les États-Unis d'Amérique, en 1983, avaient ratifié et mis en place des mécanismes permettant de répondre aux préoccupations des pays d'origine, en ce qui concerne les objets pillés. Le Secrétariat de la Convention était en communication plusieurs fois par semaine avec les services chargés de l'application de la Convention aux États-Unis, alors que ce pays avait quitté l'Organisation quelques années auparavant. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention, **les États-Unis avaient, en effet, conclu des accords bilatéraux avec plusieurs États victimes de trafic**, essentiellement des pays d'Amérique latine. Selon ces accords, les États-Unis interdisent l'entrée sur leur territoire de catégories d'objets culturels, sur la base d'un catalogue photographique présentant les types d'objets les plus fréquemment pillés. La négociation de ces accords, la préparation des catalogues et le suivi exigeaient une collaboration étroite entre Administration américaine et notre petite équipe au Secrétariat.

Nos priorités étaient doubles : tenter de convaincre les autres pays « de destination » de ratifier la Convention, tout en tentant de répondre aux préoccupations des pays « d'origine » sur les questions de l'acquisition de bonne foi et des fouilles clandestines.

Dans les pays européens, si les arguments des milieux du commerce de l'art ont vraisemblablement ralenti le processus de ratification dans les années 1970 et 1980, les administrations ont progressivement admis que **la Convention avait bien des effets bénéfiques sur le plan de la qualité des relations internationales ainsi que de l'éthique**. Ils ont peu à peu levé les obstacles juridiques, sans mettre en péril le commerce licite des objets d'art et des antiquités. En outre, l'opinion publique, à cette époque, reprochait aux États de ne pas protéger le patrimoine contre le trafic illicite. Le processus de ratification s'est ainsi engagé dans les années 1990 dans les pays européens où existent des marchés importants, même s'il faudra encore attendre une quinzaine d'années avant qu'ils ne soient tous États parties à la Convention. Mais celle-ci prenait enfin le



© Étienne Clément

Fragments volés à Banteay Chmar, Cambodge.

chemin vers l'universalité et on pouvait espérer que la coopération internationale qu'elle organise allait enfin être possible.

Était-ce donc le moment de s'engager dans un processus de révision que demandaient certains pays « d'origine », notamment pour clarifier cette fameuse question de l'« **acquisition de bonne foi** », au risque de réduire à néant des années d'efforts pour obtenir enfin un nombre suffisant de ratifications ? Comme les articles de la Convention qui posaient des problèmes aux pays « d'origine » étaient des dispositions de droit privé, l'idée s'est imposée de **collaborer avec une organisation intergouvernementale spécialisée, l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)**, basé à Rome. À la demande de l'UNESCO, l'UNIDROIT a préparé deux études sur les questions de droit privé. Après en avoir pris connaissance, les Organes directeurs de l'Organisation ont estimé qu'il n'y aurait pas lieu de réviser la Convention de 1970, notamment afin de ne pas risquer de compromettre son équilibre et de freiner son chemin vers l'universalité. Ils ont recommandé qu'un instrument complémentaire à la Convention de 1970 soit adoptée dans le cadre de l'UNIDROIT et contienne des dispositions de droit privé renforçant la protection des biens culturels contre le trafic illicite.

L'UNIDROIT a convoqué un Comité d'étude, puis un Comité d'experts gouvernementaux à cette fin. J'ai eu la chance de participer, comme représentant de l'UNESCO, aux premières réunions qui se tenaient dans la superbe Villa Aldobrandini à Rome. Mais c'est Lyndel V. Prott, Chef de la Section, qui a représenté l'Organisation à l'ensemble de ces réunions ainsi qu'à la Conférence diplomatique à l'issue de laquelle la Convention a été adoptée. Dans son remarquable commentaire sur la Convention d'UNIDROIT², elle relate l'ambiance de ces négociations et la vivacité des tensions entre certaines délégations.

La Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés fut adoptée en 1995. **Elle renforce les dispositions de la Convention de l'UNESCO de 1970 et les complète.** Elle prévoit notamment le retour au pays « d'origine », sous certaines conditions, pour un bien issu de fouilles clandestines, en assimilant un tel bien à un bien volé. Elle fut rapidement ratifiée par de nombreux États victimes de trafic illicite. Dans ceux où existent des marchés d'art et d'antiquités, les milieux du patrimoine culturel plaident vigoureusement pour une ratification mais celle-ci se heurte encore à des objections d'ordre juridique et à une grande méfiance de la part des négociants. Comme pour la Convention de l'UNESCO dans les années 1980, il

2. Lyndel V. Prott, *Biens culturels volés ou illicitement exportés : commentaire relatif à la Convention d'UNIDROIT (1995)*, Paris, UNESCO, 2000.



© Unesco/Éric Esquivel

Statue khmère restituée au Cambodge en 2013.

faudra sans doute encore un peu de temps avant qu'elle ne soit ratifiée par une majorité des pays du monde. Elle n'a pas pour autant éclipsé la Convention de 1970. Au contraire ! Comme elles forment ensemble une sorte de code équilibré sur le trafic illicite de biens culturels, la ratification des deux instruments est encouragée par les deux Organisations.

Pour ma part, j'ai quitté la Division du patrimoine culturel en 1998 pour prendre les rênes du Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh. Sur place, j'ai eu l'occasion de réaliser combien la Convention de 1970 constituait un instrument de coopération précieux pour les États qui font face au pillage de leur patrimoine culturel, comme le Cambodge. Depuis la fin des années 1990, **de nombreuses statues khmères ont été restituées au Cambodge** par des musées, des galeries et des collectionneurs du monde entier. Ce mouvement se poursuit, reflétant une modification progressive mais réelle des acteurs du marché et des acquéreurs. Je suis convaincu que les principes généraux de protection du patrimoine culturel inscrits dans la Convention ainsi que les engagements pris par tant de gouvernements en la ratifiant ont largement contribué à ces résultats.

Étienne Clément

DOSSIER : REPENSER LE MULTILATÉRALISME



© M. C.

« Couple assis » (de Elena Laverón) au temps de la Covid-19 à l'UNESCO (Bonvin). Vers un équilibre entre l'intérieur, l'extérieur... et le vide.

Lors de sa déclaration concernant son 75^e anniversaire l'ONU a rappelé ses grands faits d'armes, souvent méconnus ou minorés : elle a accompagné la décolonisation et « atténué des dizaines de conflits, sauvé des centaines de milliers de vies grâce à l'action humanitaire ». Avec ses institutions spécialisées, elle a fourni une aide alimentaire et médicale à 86,7 millions de personnes, à travers 83 pays, et rendu possible, directement ou indirectement, la vaccination de la moitié des enfants de la planète, permettant de sauver environ 3 millions de vies par an. Malheureusement, les conflits contemporains qui s'enlisent, les crispations des souverainetés, les prétentions au bilatéralisme, etc., mettent en évidence l'affaiblissement d'une « gouvernance mondiale » jugée trop bureaucratique, voire sous influence... la pandémie de Covid-19 ayant servi de « loupe grossissante à des blocages anciens »

Le Club Mémoire & Avenir de l'AAFU avait prévu de consacrer début 2020 un débat à la crise du système multilatéral. Ce débat a été percuté par l'irruption de la pandémie virale. Les mesures sanitaires nous tenant durablement éloignés des salles de réunion à l'UNESCO, il

de l'ensemble du système onusien. Pour que le Conseil de sécurité de l'ONU ne soit plus « une enceinte d'affrontement » (Thomas Gomart), pour « qu'une réponse mondiale à la pandémie fondée sur l'unité et la solidarité soit possible », en un mot, pour que le multilatéralisme fonctionne il faudrait « des puissances leaders ayant une vision des relations internationales »... à commencer par le réengagement des États-Unis. Bien que controversé le système des Nations Unies reste une instance indispensable : « Si la concomitance entre une crise planétaire sans précédent et la dérive de la gouvernance mondiale peut donner le sentiment qu'il y a urgence à recomposer le fonctionnement de l'ordre international » (Robert Malley), le Système continue à être un « lieu de discussion, de rencontre, de confrontation des intérêts et de recherche de compromis... Ne jetons pas le multilatéralisme avec l'eau du bain » (Serge Sur).

M. C.

s'est transformé, au fil des reports, en une série d'entretiens vidéo, aujourd'hui accessibles sur le site Internet de l'AAFU. On en trouvera deux résumés dans le présent dossier.

Pour un renouveau du multilatéralisme

Un entretien avec **Lakhdar Brahimi**, homme politique et diplomate algérien, ancien Représentant

spécial du Secrétaire général de l'ONU, conduit par **Georges Kutukdjian**, Président de l'AAFU.

Conçues au milieu de la Seconde guerre mondiale pour combattre le marasme économique et les violences des années 1930 et surmonter l'échec de la Société des Nations, les Nations Unies ont vu le jour en 1945 dans un monde transformé, où les rapports de force avaient radicalement changé. Elles n'en seront pas moins, après la guerre, à l'origine de textes phares pour la communauté internationale comme la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948) et d'un vaste processus de décolonisation conformes aux objectifs que lui assignait sa Charte.

Cependant, pour Lakhdar Brahimi dont la carrière coïncide à ses débuts avec l'affirmation incontestée du rôle des Nations Unies en matière de paix et de sécurité internationales : « *La Guerre froide s'est aussi accompagnée d'un regain d'intérêt pour les Nations Unies, dont les enceintes ménageaient des espaces de négociation permettant aux deux blocs antagonistes de réduire les tensions, et même d'éviter une déflagration mondiale lors de la crise des missiles à Cuba en 1962.* »

Dans le même temps, l'ONU et les institutions spécialisées sont passées, en l'espace de quelques décennies, d'environ 50 à plus de 190 États membres. La plupart de ces nouveaux pays, que l'on disait naguère du Tiers Monde, se déclarent « non-alignés ». **Les Pays non-alignés mettaient leur foi dans l'ONU, où tous les pays sont égaux, ...du moins en principe.**

En 1992, Boutros Boutros-Ghali est élu à la tête de l'ONU au moment où, avec la fin de la Guerre froide, les Nations Unies vont enfin pouvoir donner toute leur mesure. De nombreux conflits, en Namibie, au Liban, au Cambodge, en Amérique centrale trouvent leur solution. Au Caire, à Istanbul, Copenhague ou Beijing, se succèdent de grandes conférences mondiales aux enjeux planétaires : la population, l'environnement, le développement, l'émancipation des femmes.

Mais, pour certains, considère Lakhdar Brahimi, la Guerre froide s'était terminée comme un conflit de haute intensité, sur une victoire totale d'une partie sur l'autre. On a donc assisté à l'émergence d'une super-puissance unique, voire d'une « hyper-puissance » (les USA). Mais celle-ci n'a pas duré : rapidement contestée, elle prend fin en 2003, avec l'invasion de l'Irak. Le monde entre alors dans une période de transition très longue, marquée par la recherche d'un nouvel équilibre, ainsi que par l'extraordinaire montée en puissance de la Chine dans les domaines économique, scientifique, technologique, militaire et politique : « *Nous y sommes toujours* »...

Interrogé sur l'opportunité de réformer les structures onusiennes, notamment le Conseil de sécurité, afin de mieux refléter les nouveaux rapports de force internationaux, Lakhdar Brahimi, qui mena jadis cette réflexion pour le Secrétaire général des Nations Unies, estime que sa complexité est telle et les divisions entre États si irréconciliables qu'il est probable qu'elle n'aura jamais lieu. Il préconise, en revanche, de **porter à six ou sept ans le mandat du Secrétaire général, un mandat unique non renouvelable** qui l'affranchirait de la nécessité d'œuvrer à sa réélection. Il pourrait ainsi user de la prérogative que lui confère l'Article 99 de la Charte des Nations Unies d'attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute affaire qui, à son avis, pourrait mettre en danger la paix et la sécurité internationales, et de jouer ainsi le rôle politique qui lui revient. Cette disposition n'a pratiquement jamais été appliquée.

Autre axe de réformes, **les opérations de maintien de la paix** constituent l'activité la plus importante et la plus largement reconnue des Nations Unies, puisque les Casques bleus ont reçu le Prix Nobel de la paix en 1988. Lakhdar Brahimi a conduit en 2000 les travaux



© ONU

d'un premier groupe d'études sur les opérations de paix des Nations Unies dont le rapport, qui porte son nom, a été endossé par les États membres lors du Sommet du Millénaire.

Interrogé sur le *Rapport Brahimi*, l'ancien Représentant du Secrétaire général rappelle que ce travail a été engagé à la suite de grands échecs du maintien de la paix dans les années 1990, à savoir le génocide du Rwanda et le massacre de Srebrenica en Bosnie.

Le rapport a été bien reçu. À sa seconde mission en Afghanistan immédiatement après ledit rapport, Lakhdar Brahimi s'est attaché à en appliquer les mesures. Ce n'était pas facile et, malgré ses efforts, il reconnaît n'y être pas parvenu totalement.

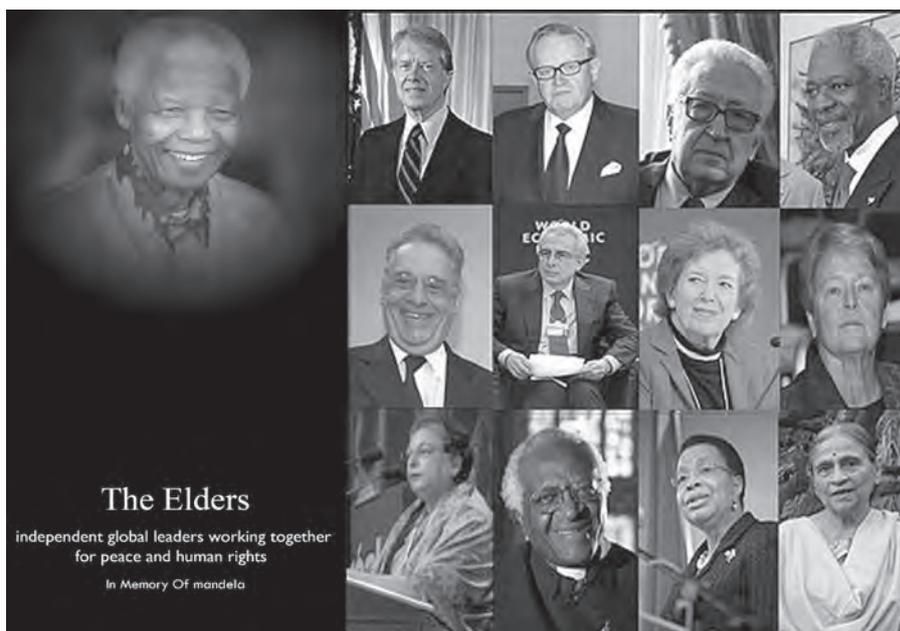
« *Le maintien de la paix des Nations Unies a beaucoup évolué* » : depuis le Cachemire, la Palestine, à la fin des années 1940, les choses ont changé. Auparavant, on avait affaire à des États qui faisaient appel aux Nations Unies pour les aider dans l'application d'accords conclus entre eux.

Aujourd'hui, on est confronté à des acteurs non étatiques, et ce ne sont plus deux parties qui se font face, mais une multiplicité d'acteurs. **Les missions de paix sont dépêchées là où il n'y pas de paix à maintenir !** C'est aussi insaisissable que de retenir de l'eau dans sa main. Au demeurant, il serait préférable d'appeler ces missions autrement.

Il n'y a pas deux conflits qui se ressemblent, on ne peut pas légiférer de manière uniforme, ni se passer d'un soutien fort du Conseil de sécurité et des pays voisins. L'exemple de l'Afghanistan est illustratif. Si les pays voisins et les grandes puissances ne sont pas fortement engagés dans le processus de paix, ne lui prêtent pas un soutien constant sur le long terme, les efforts resteront sans effet. Des missions de 6 mois sont inutiles. Comme au Congo, par exemple, un pays désormais plongé dans une instabilité permanente. L'ONU y fait un travail extraordinaire et utile, en sauvant des vies et en permettant aux gens de souffler. Mais si des feux se déclarent d'un bout à l'autre du pays, il est très difficile pour le système pompier de les éteindre tous.

Sur un autre registre, **la pandémie de Covid-19 a été marquée, du moins à ses débuts, par une défaillance du multilatéralisme.** Certains y ont vu la fin de la gouvernance mondiale d'après 1945 quand d'autres ont trouvé que cette crise sanitaire avait donné lieu à un rééquilibrage des forces multilatérales en fonction de nouveaux rapports de forces.

Lakhdar Brahimi veut y voir un excellent rappel d'une réalité dont on parlait depuis des décennies : le « village global ». Aujourd'hui, les nations du monde doivent répondre à cette réalité. Ce village global doit être gouverné différemment. C'est dans cet esprit qu'il a rejoint **les Global Elders**, un groupe de leaders internationaux fondé par Nelson Mandela pour promouvoir la



Lakdar Brahimi, 3^e en haut à droite.

résolution pacifique des conflits dans le monde. L'idée de Mandela était de considérer le monde comme un grand village africain, doté d'un « Conseil des Sages ». Ce groupe vient de publier un rapport plaidant pour un renouveau du multilatéralisme dans « le monde après la Covid-19 ». Il y appelle les défenseurs du multilatéralisme à développer « un nouveau consensus sur la coopération multilatérale ».

La pandémie nous rappelle surtout qu'il n'y aura pas de solution sans solution pour tous. Ériger des murs est inutile, il faut s'organiser autrement, œuvrer au développement de la planète tout entière. Lakhdar Brahimi n'est pas de ceux qui considèrent que tout doit reposer sur les épaules des pays riches. En dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord, **chaque pays est responsable de son destin.** Il lui appartient de fournir les efforts nécessaires à son développement.

(Synthèse par Neda Ferrier)

L'intégralité de l'entretien vidéo est disponible sur le site Internet de l'AAFU ou via le lien suivant : <https://youtu.be/rdxIOyzFtfQ>



Multiculturalism by JesperOscarsson.

© Creative Commons

Les organisations internationales en transformation

Fin janvier 2021, le Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'Université de Montréal, en coopération avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, a accueilli un Webinaire sur « Les organisations internationales en transformation ». Organisé par Michèle Stanton Jean, ex-Vice-Ministre de la santé du Canada et ex-Présidente du Comité international de

bioéthique de l'UNESCO, et Catherine Régis, Professeure titulaire de la Chaire du Canada sur la culture collaborative en droit et politiques de la santé, il a réuni des intervenants ayant l'expérience de l'ONU, de la Cour internationale de justice et d'institutions spécialisées (FAO, OMC, OMS, UNESCO) et de hauts fonctionnaires du Canada responsables des relations avec des organisations internationales.

Tout en insistant sur la nécessité de la coopération multilatérale pour traiter des problèmes globaux comme le changement climatique, Michèle Stanton Jean a estimé qu'outre l'implication des États il faut désormais prendre en compte le rôle joué par d'autres acteurs comme les universités et les sociétés civiles. Aussi s'agit-il de **repenser la question de la coopération internationale** pour faire face aux défis de notre temps.

Si, à l'heure actuelle, 5 000 organisations internationales intergouvernementales, petites et moyennes, œuvrent dans le monde, le Webinaire a surtout mis en exergue la question de l'Organisation des Nations Unies et les différentes phases traversées par elle. Après sa fondation, succède une phase marquée par la décolonisation et l'assignation de nouvelles priorités avec la création du PNUD, du PAM, du FNUAP. **Les débuts des années 1990 sont euphoriques** : espoir « de la démocratie, du respect des droits humains, de régler tous les problèmes de la planète » ; le Conseil de sécurité élargit le mandat des opérations de maintien de la paix ; l'ONU organise des conférences mondiales sur les femmes, la population... ; l'UNESCO lance le programme de Culture de la paix. **Entre 1998 et 2001, l'ONU aborde une période plus sobre.** Certes, le Sommet du Millénaire réunit plus de 150 Chefs d'État et de gouvernement, mais un désenchantement se manifeste surtout en Amérique latine. Le monde commence à aller à la dérive à la suite de l'intervention des États-Unis d'Amérique en Irak affichée comme une réponse au 11 septembre 2001.

La Russie et la Chine sont à l'écart. Un ordre mondial règne selon un cadre de principes acceptés de tous. Mais le besoin de réformer les organisations internationales intergouvernementales se fait sentir. Des réformes pragmatiques d'abord : faut-il regrouper certaines agences ? Non ! Les États membres tiennent à la spécialisation des agences car les Ministères s'y reflètent : Santé (OMS) ; Travail (OIT) ; Agriculture (FAO) ; Éducation, Culture, Communication, Recherche scientifique

(UNESCO) ; etc. Faut-il réformer le Conseil de sécurité ? Le reconstituer sur d'autres bases, comme une représentation par un regroupement de pays, sur une base géopolitique ? Impossible, en revanche, d'en élargir les membres permanents ayant un droit de veto, en raison du grand nombre d'États aspirant à cette position, sur la base d'arguments différents mais tous aussi valables !

Certes, il y a un délitement du multilatéralisme mais celui-ci est réversible, à condition que les organisations internationales acceptent de se transformer selon les quatre axes suivants :

1. Démonstration de leur légitimité : développement de programmes en prise avec les réalités et les problèmes de la société contemporaine : état de droit et droits humains, pauvreté, environnement, sécurité (alimentaire, sanitaire, politique), avenir du travail, commerce et mondialisation, migrations.

2. Inclusion du monde du savoir, du savoir-faire et des liens de solidarité dans les décisions politiques : celles-ci ne seraient plus réservées aux seules classes politiques mais aussi à la société civile (universitaires et chercheurs, groupes effectuant des transferts de technologies, monde associatif, etc.).

3. Transparence de leur gouvernance : démocratie basée sur le dialogue, tolérance, absence de discriminations, excellence, partenariat et synergie (par ex. entre les organisations universelles et les organisations régionales), égalité femmes-hommes.

4. Preuves de leur agilité : rapidité dans l'exécution des programmes, récusation de l'inertie et des mécanismes bureaucratiques, reconversion des programmes et des compétences nécessaires.

Le Webinaire a conclu sur une note assurément optimiste concernant le multilatéralisme onusien à condition que la communauté internationale affirme sa détermination à agir à travers le multilatéralisme et que les différentes forces en présence – qui doivent désormais compter avec une présence de la Russie et de la Chine – établissent un équilibre sans qu'une des parties ne tente de prendre l'avantage sur les autres.

Georges Kutukdjian

We The Peoples



photo Pixabay

A New Multilateralism for A Fragile World

Multilateralism is under attack in many countries and has been undermined by the Trump Administration during the past four years. Other powerful countries, like China, pledge alliance to multilate-

alism but their behaviour does not always comply with the rhetoric. Many people ask: “Does multilateralism have a future or are we inexorably moving into an age of nationalism and ‘my country first’?”

The United Nations have, in recent years, launched reflections on how multilateralism should look like in today’s world in order to be meaningful and effective. The response can be paraphrased: **Multilateralism of the future will be inclusive or it will not be.**

The UN Global Listening Tour

On 22 October 2020 the United Nations in Geneva, in cooperation with the UN in New York, organized an international online conference on the topic “Multilateralism of the Future”. Voices of youth and experts from across the world were heard during the conference. Among the speakers were the former UN High Commissioner for Human Rights, Mary Robinson, and the Director-General of the UN Office in Geneva, Tatiana Valovaya. From New York, the Secretary General’s coordinator of the UN’s 75th anniversary, Fabrizio Hochschild Drummond, presented the outcomes of a worldwide conversation on the role of the UN today and in the future.

Readers of *Link* will most likely be familiar with current debates on multilateralism. However, many of us can find inspiration in the observations and ideas that were expressed during this conference. Here are some highlights:

In January 2020 the Secretary-General of the United Nations, **António Guterres**, launched, on the occasion of the 75th anniversary of the UN, a global conversation about the kind of United Nations we want. This was called “A Global Listening Tour”. More than a million replies were received on a survey that was widely disseminated. **Tatiana Valovaya** pointed

out that although many governments have criticized multilateralism in recent years, **there is a lot of support for it from ordinary citizens.** The survey replies and the outcome of the global UN conversation in general show that people on the ground say that they need multilateralism more than ever. Failures and shortcomings, for example in addressing the Covid-19 pandemic, show that we should have more, and more effective, multilateralism, not less.

The world today is a tiny village and we are all interconnected. One key dimension of this is our fragility. We are learning this the hard way by, for example, forest fires in California, desertification in Sahel countries and shipwrecked refugees in the Mediterranean Sea. What is clearly needed is the creation of politics for our shared humanity against ethno-nationalism. What must be promoted is the common instead of everyone for him – or herself. The most vulnerable people in our societies are hit the hardest but **the rich countries and segments of societies have a self-interest in helping the poor.** The pandemic illustrates this very well. There is no hiding place in the world today.

This observation also demonstrates that realism and idealism are not necessarily opposed, as traditional political science has often claimed, or at least implied. They can perfectly well be reconciled in a pragmatic approach to solve problems internationally, problems that are important at the nation-level but cannot be solved unilaterally or without strong international cooperation and commitment.

For **Mary Robinson** the sovereignty that really matters is that of the peoples. The first three words in the Preamble to the UN Charter are the ones that count:

“We the peoples”. Multilateralism must develop to be much more inclusive and diverse; although states remain of unique importance, private partners and civil society are becoming more and more indispensable. **Fabrizio Hochschild Drummond** reflected that while in the past great new initiatives (like the establishment of the United Nations) could be taken by a few men gathered in a room, change today comes rather from the streets and leaderless movements – Me Too and Black Lives Matter are recent examples. There is a genuine shift in how politics happen. Women also play a much more significant role – they are, as Mary Robinson put it already back in 1990 when she became President of Ireland, rocking the systems instead of rocking the cradles!

Towards an Inclusive Multilateralism

What is then needed, which is the new multilateralism required? Some elements of response can be found in the following observations:

- Multilateralism must be much more inclusive and become what is sometimes referred to as “**multistakeholderism**”. This means that although states remain essential, multiple stakeholders, including the overlapping categories of civil society, cities, private businesses, NGOs and young people, must be heard and participate actively.
- Multilateralism must manage **global public goods**, such as climate change, biodiversity and health.

- Making life on our planet sustainable is not just about safeguarding but about **giving back**.
- Our unprecedented interconnectedness requires **holistic responses** to common problems, such as widespread poverty, violence and conflicts, extreme weather and demographic changes.

- **New technologies** should be used to promote more decentralized and inclusive ways of working, discussing and deciding. They can and should be used to enhance better practices, innovation as well as participatory and transparent leadership.

First of all, politically we (the peoples) lack a common vision – as we had in the early days of the United Nations. Such a vision must be driven by a **strong sense of commitment and obligation towards future generations and the future of our planet**. This also means a clear political will to address climate change, the fact that wildlife is struggling to survive, the destruction of our natural environment, poverty, migration and other demographic developments, conflicts and violence and the threats of destructive technologies. The goal must be justice, equality and freedom for all. Inclusiveness must be at the heart of any multilateral effort.

The message of the global conversation on the UN is that we are all the United Nations, it belongs to everyone. Recent experience and examples show that citizens all over the world can act and bring about change. If we, the peoples, are interconnected and remain committed to the ideals of the United Nations, then a new multilateralism may prevail.

Jens Boel

Podcast Urging the U.S. to Re-Engage with UNESCO

After the election of Joe Biden as 46th President of the USA, the Comparative and International Education Society (CIES) issued a statement urging the incoming US government to re-engage with

UNESCO. Alexandra Draxler, former education specialist at UNESCO, interviewed Aaron Benavot, Professor of Global Education Policy at the School of Education of the University at Albany.

The United States has been both an enthusiastic supporter and long-standing critic of UNESCO since its creation. Its support for programmes that align with its bi-lateral development policies has been strong. It has also been critical of what it viewed as poor management decisions and the politicization of certain decisions of the General Conference. As a result the US suspended funding three times since 1974, withdrawing from the Organiza-

tion twice, and re-negotiated downwards its contribution to UNESCO's budget before returning after the first withdrawal.

Dr Benavot began by providing an overview of the significance of UNESCO being host to the *Global Education Monitoring Report*, a unique twenty-year old initiative with multiple stakeholders. Although published by UNESCO it is also editorially independent and financed almost exclusively by external, mainly governmental,

sources. The research and data collection are commissioned and contributed by individuals and institutions around the world. This combination gives the GEM report strong legitimacy world-wide and has contributed to consolidating a far-flung community of people committed to universal quality and inclusive education.

Benavot then described the CIES (one of more than forty-five societies that participate in the World Council of Comparative Education Societies – WCCES – that is an accredited NGO to UNESCO). Founded in 1956 with more than three thousand members, CIES has been influential in the development of the international comparative education community made up scholars, policy analysts, students and practitioners. **Members of CIES have individually and collectively been involved with UNESCO.** As a community of scholarship and practice, CIES sees itself aligned to many of UNESCO's goals and activities and consistently supports US engagement with UNESCO. Two past presidents of CIES are currently involved with the Futures of Education Commission (Karen Mundy and Noah Sobe). The CIES statement is addressed to the Biden/Harris Administration and calls on it to rejoin and re-engage with UNESCO. Other education-related organizations also support US re-engagement with UNESCO, including the World Council of Comparative Education Societies (WCCES), the Global Campaign for Education, and the UN Foundation.

Asked if, as multilateralism is under threat from a number of quarters, Dr Benavot felt that education could serve as a unifying force to re-engage and reinforce US support for multilateralism. There is strong support in some quarters among politicians, scholars and academics. World Heritage sites, both in the US and among US travelers, have name recognition and support. A deeper problem is the way in which a segment of the political class in the USA has gone soft on multilateralism, and it is the political leadership and policy analysts who can keep support alive. It is important to engage them.

Asked to point to key areas that might attract interest and commitment of the professional education community in the future, Dr Benavot pointed to two.

First, there is the strong role UNESCO played in the **formulation of the targets and indicators relevant for education in the Sustainable Development Goals (SDGs)**. The current agenda for education is the broadest, most holistic education and development agenda ever conceived. While the Education for All (EFA) agenda was narrower in scope, focused on the universalization of primary education, gender parity and adult literacy, the SDGs are learner and learning-centric, with broad ambitions for quality lifelong learning. US researchers

have a lot to contribute including to help identify both the potential for and obstacles to this comprehensive and holistic set of aims and targets. The academic community, including that of the US, really has a significant opportunity here for cross-border collaborative research and advancement of knowledge.

The second key area, Dr Benavot pointed out, concerns **the impact of the Covid pandemic**. UNESCO realized in early 2020 that it needed to organize a coalition of interested stakeholders, to describe the interruption of education and learning, to analyze the inequalities that would emerge. Covid has had a huge negative impact in terms of access, continuity, equality and quality of learning. It has also opened up spaces for innovation and institutional change. There are immense possibilities for the US research community to contribute to country actions to improve educational opportunity. Government, researchers and the general public in the US have a lot to learn from other countries in the global North and South. There is also a lot to be learned from experience with education in emergency situations (war, natural disasters). So the creative forces that come together in emergencies are relevant in a variety of situations, including in the US.

Trying to get the US to re-join UNESCO is complex. There is a long and contested history behind the problems underlying the US pressures on UNESCO. For some years after its latest suspension of funding in 2011, the US stayed a member of UNESCO. **The first stage of re-engagement could be to go back to the status quo ante without immediately settling the issue of back and future dues.**

The current Director-General, Ms Azoulay, has been politically astute by dealing with some of the most contested issues. UNESCO's financial house is in order in spite of a reduced budget; the organization of the Secretariat seems satisfactory. There is little reason for the US to stay away, and we can hope that people of good faith can agree that re-engagement should happen and would benefit all parties.

(Summary by Alexandra Draxler)

The podcast and video are available on AFUS website as well as on the website of NORRAG to which Alexandra Draxler is a Senior Advisor.

A wide range of human rights organizations in the US have just included this recommendation in a **letter to the new US Secretary of State, Antony Blinken**. (See AFUS Website or <https://action.earthday.org/rejoinunesco?locale=fr>)

« Il y a 193 pays mais un seul climat, un seul cyberspace et une seule santé mondiale : hors de l'action collective, point de salut. » (Justin Vaïsse, Directeur général du Forum de Paris sur la paix)

12 000 participants de 174 pays (ONG, entreprises, agences de développement, fondations, organismes philanthropiques, groupes religieux, associations, *think-tanks*, universités, secteur privé) et 50 Chefs d'État et de gouvernement se sont réunis virtuellement du 11 au 13 novembre 2020 pour trouver des solutions à la pandémie de Covid-19 en améliorant la gouvernance mondiale de la santé, en rendant plus écologiques les modèles économiques, en veillant à ce que les réseaux sociaux ne soient pas des menaces.

Cette initiative, née en 2018, ne veut pas se substituer aux organisations multilatérales à portée universelle – ONU, OMC, FMI, Banque mondiale, etc. – ou régionales – OSCE, Banque africaine de développement, Union européenne – qui restent les enceintes légitimes de la production de règles et mécanismes pour résoudre les problèmes transnationaux. « *Nous prenons le relais lorsque ces institutions, ou d'autres organisations et fora internationaux, ne sont pas en capacité de proposer ou de mettre en œuvre les solutions suffisantes (...) et nous nous efforçons de faciliter la création de coalitions hybrides en mobilisant à la fois protagonistes traditionnels et nouveaux acteurs de cette gouvernance : États et organisations internationales, mais également ONG, entreprises, agences de développement, fondations, organismes philanthropiques, groupes religieux, associations, universités et la société civile dans son ensemble* ».

Le texte fondateur du Forum l'affirme : « **Le monde ne va pas dans la bonne direction** : les périls géopolitiques augmentent tandis que le populisme brise les ressorts de l'action collective. Les espaces démocratiques reculent et les inégalités s'aggravent. Les dépenses militaires augmentent alors que le budget des Nations Unies diminue. Les normes et les droits de l'Homme sont bafoués. Internet devient une jungle où les données sont piratées et l'information manipulée. La justice internationale est remise en cause. Et nous perdons la bataille contre le réchauffement climatique. »

Parmi les débats (442 intervenants), « **Le soutien aux populations vulnérables pendant une pandémie** » était très attendu. Peter Maurer (Comité international de la Croix-Rouge), Nadia Murad (Prix Nobel de la paix) et David Miliband (International Rescue Committee) ont expliqué comment les acteurs locaux et internationaux ont mis en place des plans d'aide humanitaire d'urgence là où les systèmes de santé sont défectueux

et l'accès à l'eau limité. Cette session a montré, preuves à l'appui, que les actions tenant compte des spécificités culturelles et géopolitiques sont plus nécessaires que jamais.

Le débat sur l'éducation, avec, notamment, le Président de l'Estonie et Stephania Giannini, ADG/ED, a montré que la pandémie a mis les systèmes éducatifs dans une situation inédite : 190 pays ont fermé leurs écoles, touchant 90 % de la population étudiante mondiale, les cours en ligne ont transformé le modèle éducatif et la relation entre la technologie et l'apprentissage. Ce défi a accéléré l'innovation, la coopération et les partenariats et a mis en évidence les vulnérabilités des systèmes de données et les inégalités dans l'accès aux infrastructures et aux outils éducatifs.

En parallèle, 2 initiatives ont été lancées, hélas peu reprises par les médias. **Le Sommet « Finance commun »** a réuni 450 banques publiques de développement (= plus de 10 % des investissements mondiaux). Il a donné lieu à une Déclaration commune d'alignement des investissements sur les Objectifs de développement durable et ceux de l'Accord de Paris. Par ailleurs, **une Coalition d'États, d'organisations internationales et de fondations** (Fondation Bill-et-Melinda-Gates, les gouvernements français et espagnol, la Commission européenne, etc.) a annoncé une contribution de 500 millions de dollars US à la lutte contre la Covid-19.

Un appel à projets avait été lancé dès mars 2020 : 850 sont parvenus. Parmi les 100 sélectionnés, 46 portent sur les réponses immédiates à la crise sanitaire, sociale et économique. 10 ont été choisis pour bénéficier d'un accompagnement dédié et sur-mesure pendant un an. **Le projet Swoop Aero** est particulièrement novateur : il exploite un réseau logistique aéromédical multi-drones pour améliorer l'accès aux soins de base pour tous. Après un succès initial à Vanuatu, il a été étendu au Mozambique, en République démocratique du Congo, au Malawi. La 4^e édition du Forum est d'ores et déjà programmée du 11 au 13 novembre 2021, ... toujours pour remettre le monde « dans la bonne direction »

Patrick Gallaud





© All rights reserved. Photo: Unesco/R. Fayad

Jan Tarasin, 'Composition 2', 1960.
Oil on canvas, 110 x 90 cm

Painter, graphic artist and art theorist, Jan Tarasin's work is a classic of contemporary Polish painting. Born in 1926 in Kalisz, Poland, he studied painting and graphic design at the Academy of Fine Arts in Kraków. He made his debut there as a student at the first Exhibition of Modern Art in 1948.

Jan Tarasin is considered a disciple of the abstract movement, but in his work, he never fully abandoned figurative art. His early paintings from the 1950s are mostly still lifes composed from ordinary objects, painted in the spirit of ascetic realism which was widely present in his lithographies from that time. In the second half of the 1950s, the objects on his paintings gradually lost their similarity to the originals, gaining their own specific features, becoming more and more objectified and abstract.

In 1962 Tarasin went on a scholarship to China and Vietnam. Echoes of oriental calligraphy became present in his later works. In 1966 his painting underwent an evident change. Collages appeared in which the artist placed small objects or their pieces: leaves, dead insects, tiny dolls. This period did not last long and he returned to flat painting.

In 'Composition 2', painted in 1960, Tarasin organized his work with simple, well-defined shapes. His paintings were inspired by mathematics, understood

not as a world of figures but as a source of imagination. His shapes can be very stable, such as the rectangle around which this composition is centered, or very mobile, such as the elongated spots of colour that seem to float in the background (the painting is visible in the hallway near office C.007 in the Fontenoy basement).

The main idea of Tarasin's paintings was to build arrangements out of objects, searching for the rules that govern them and then defying those rules. As he put it: *"I am interested in a certain type of objectiveness leading to the abstract."*

Tarasin was always fascinated by the world of objects. He began with a realistic record of objects that he simplified and reduced until a system of abstract signs was formed. These are sign-objects, sign-symbols, traces of shapes taken from his surroundings. Tarasin treated his paintings as an intellectual model which speaks about the harmony and disharmony of the world through visual signs.

In Tarasin's work from the 1970s, unrecognisable forms were built either through silhouettes or contours, composed mostly on a white surface in zonal and serial arrangements which can be associated with mysterious symbols that cannot be fully understood. This remained characteristic of his work until the 1990s. As he described it, the objects were "items on shelves" and he called himself "an accountant, who writes down all possible situations".

Between 1974 and 1982, Tarasin published eight 'Notebooks', collections of photographs transformed by screen-printing and drawing. They are like diaries, in which he masterfully connected the pictorial and the linear order, depth and flatness. There is no place for perspective, but an inner space is easily reflected.

Tarasin's connection to objectiveness and nature is like the movement of a pendulum. The artist never abandoned this connection, although many of his paintings and drawings can be considered abstract. *"I don't want... what I do to have a direct connection to some ready form of nature. I am interested in 'objects' on many levels of their de-objectification,"* he explained.

In addition to his art, Tarasin was also a professor, then rector at the Warsaw Academy of Fine Arts from 1987 to 1990. Internationally, Tarasin's first solo exhibition was held in Paris at the Galerie Lambert in 1962. Over the years, his work has been exhibited at numerous important galleries and museums worldwide. His paintings are today held in some of the most prominent institutions and are highly sought after among collectors. He passed away in 2009.

Maha Bulos

De l'Himalaya... à mon canapé pour des voyages littéraires surprenants

La découverte d'Ivan Bounine et de Louise Glück, tous les deux prix Nobel de littérature, le premier en 1933, la seconde, 87 ans plus tard, en 2020, je la dois à la Covid-19, et au confinement imposé. Au lieu de parcourir, comme pratiquement tous les ans, les vallées et les cimes de l'Himalaya népalais, j'ai fait, dans mon appartement parisien, une plongée dans des textes ignorés de moi. Mes départs vers l'aventure en haute montagne, où le corps et le mental sont mis à rude épreuve à cause de l'altitude, du froid qui vous accable jour et nuit, où il faut, à chaque instant, résister à l'envie de se plaindre, à la peur de la défaite, étaient devenus, au fil du temps, un exercice physique et spirituel incontournable. Et voilà qu'en cette année 2020 le « mal des montagnes » (dans le cas présent, la frustration de l'immobilité) s'est déplacé sur mon canapé...

Je n'avais jamais lu l'œuvre de l'écrivain Ivan Bounine, pourtant bien connu en Russie avant la « révolution » bolchévique, notamment pour ses poèmes, les courtes nouvelles qui avaient fait sa réputation, ses romans comme *La vie d'Arséniev : jeunesse*. Ami de Gorki et de Tchekhov, ayant eu le bonheur de rencontrer le grand Tolstoï, Bounine rêvait d'un grand destin littéraire, qui prit fin avec les bouleversements politiques et sociaux que connut son pays en ce début de 20^e siècle. L'époque lui inspira, en 1926, *Jours maudits*, journal de ses rencontres à Moscou et Odessa, des rumeurs politiques en cours et des dures réalités de la vie de tous les jours. Les positions et analyses politiques de l'écrivain ne plaisant pas aux nouveaux maîtres bolchéviques, il dut quitter la Russie en 1919 pour s'établir ailleurs et surtout en France. Décidé et ignoré par le pouvoir soviétique, son prix Nobel (1933) passa presque inaperçu dans un monde alors en proie à de profonds bouleversements. D'autres écrivains russes sont restés en URSS, tel le grand Vassili Grossman (*Pour une juste cause, Vie et destin*), mais durent accepter de devoir se battre leur vie durant contre la censure et les persécutions.

Le style littéraire d'Ivan Bounine révèle une immense capacité à saisir la poésie ignorée du quotidien, que ce soit avant le bolchévisme ou pendant les mois et les années du nouveau pouvoir. Ce type de poésie se retrouve, avec un bonheur fébrile et incertain,

chez Louise Glück, prix Nobel en 2020, même si ses poèmes, qui transcrivent la dure ruralité américaine, paraissent loin du lyrisme de Bounine. Il y a, pourtant, chez cette écrivaine la même soif d'absolu, la volonté de vouloir saisir le parfum inconnu de la nature, de la terre, du ciel et des nuages, des tempêtes qui effleurent les champs déserts. Descartes disait que « vivre, c'est être égaré en forêt ». La poésie de Louise Glück se situe à cet endroit imprécis, au milieu d'un quotidien parfois accablant mais aux pulsations multiples. Nouveau-né, adulte ou en fin de vie, l'humain est une constante où s'enracinent les images et les parfums, au gré des mots et des lignes. Au fil des pages défilent les générations,



© W. V.

les lieux ordinaires, les gestes et leurs souvenirs. La poésie serait alors comme un heureux reflet de la vie, selon Glück. L'espoir et le désespoir derrière chaque mot, chaque page, où l'impossible devient soudain une réalité subjective. Certains pourraient arguer qu'il s'agit là d'une œuvre noire, sinon pessimiste. Soit. Mais cette poésie-là contribue à une meilleure lecture de l'humanité dans ses dimensions obscures, sombres parfois, vivantes toujours.

Le confinement imposé par la pandémie m'a donc permis d'aller dans un ailleurs non prévu ! Ainsi ai-je pu découvrir, non sans étonnement, un lien invisible entre l'aspérité et l'austérité des poèmes de Louise Glück et l'exigence du *trek* dans l'Himalaya : la lecture de ses poèmes demande, en effet, une constante attention respiratoire pour saisir le rythme des mots, et reprendre calmement à la ligne suivante ; tout comme il est impératif, en haute montagne, de respirer – inspirer, souffler –, surtout de ne pas suffoquer devant l'avalanche des émotions ressenties à chaque pas, de manière à arriver à la fin de la journée au but souhaité. Un lien surprenant entre le regard et le souffle...

Wolfgang Volmann

Parole de femmes

Toni Morrison, The Mother of « *Négritude* » in the United States of America

The famous writer poet and politician from Martinique, **Aimé Césaire**, actually coined this expression of “*négritude*” – as the promotion of Africa and its culture, devalued by racism stemming essentially from colonial ideology. **Léopold Sédar Senghor**, the Senegalese writer and Statesman was often associated with it and he defined this term in the broader concept of culture – including all of the economic, political, intellectual, moral, artistic, and social values of African people and black minorities in the Americas, Asia and Oceania. Our former colleague, **Édouard Glissant**, was also a disciple of this movement.

In this respect Toni Morrison, laureate of the Nobel Prize for Literature, could be considered as the mother of “*négritude*” in the USA. She was brilliant,



Aimé Césaire.

vocal, articulate and committed to telling the story of the plight of African Americans, insisting on the urgent need to break down the long standing barriers of racism erected across the nation.

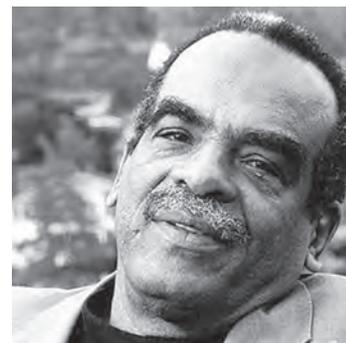
Throughout her life Toni Morrison never ceased to raise two main questions. How does one overcome growing up as a black child in a ghetto in Lorain, Ohio? How does one overcome being a black woman in a society incapable of eradicating racism? Not even the Nobel Prize appeased her interrogations.

This is an attempt to portray this formidable woman who became a pillar of American literature and “a national treasure” according to former President Barak Obama.



From Childhood to Early Adulthood

Toni Morrison was born in 1931 in Lorain, Ohio (near Cleveland) in the heart of the iron belt where her father was a welder. Her ancestors had been slaves in the deep South and her grandparents and parents migrated to the North in search of safety and a better life. Throughout her childhood she was told stories about the pain and tragedy of enslavement. She was the second of four children and bore the name of Chloe. However, when she was 12 years old she converted to Catholicism and took the name of Antony and hence became Toni. She was a very bright high school student which enabled her to enroll in 1949 at the prestigious Howard University (reserved for African Americans) in Washington D.C. where **she felt the first sting of segregation in the city’s restaurants and public transportation** (in the Federal Capitol!). She received her B.A. in 1953 and earned her Master’s degree from Cornell University in 1955. She then taught at the University of Southern Texas and in 1957 she returned to Washington D.C. to teach at Howard University, married a Jamaican architect, Harold Morrison, and had two boys. The marriage wended in divorce in 1964.



Édouard Glissant.

A Brilliant Career in Many Fields

As an editor:

In the late 1960's Toni Morrison became the first African American editor at the prestigious Random House Publishing company. She played a **vital role in bringing African American literature into the mainstream**. One of the first books she worked on was the ground breaking Contemporary African Literature published in 1972 including works by the Nigerian Nobel Prize winner, Wole Soyinka, Chinua Achebe and the South Africa playwright, Athol Fugan. She fostered a new generation of Afro-American writers including the radical activist Angela Davis, Black Panther Huey Newton and novelist Gayl Jones. In 1975 she brought to publication the autobiography of the outspoken boxing champion Muhammad Ali, *The Greatest: My Own Story*.

As an author:

In 1970 her first novel, *The Bluest Eye*, was published. It was about a young African American girl who dreamed of having blue eyes like a girl she knew. She ended up going to a charlatan who rendered her blind. Upon its publication the *New York Times* praised Morrison's writing as being "a prose so precise, so faithful to speech and so charged with pain and wonder that the novel becomes poetry".

Her second novel, *Sula*, depicting a friendship between two black women, was nominated for the National Book Award. Published in 1977, *The Song of Solomon* brought her national acclaim and allowed her to win the National Book Critics Award. Her best-selling novel, *Beloved*, led her to win the 1988 Pulitzer Prize. This was a stirring novel about a woman who killed her own daughter in order to prevent her from becoming enslaved. She wrote 11 novels, countless essays and a number of plays. In 1993 she was the second woman, and the first woman of African descent, to receive the Nobel Prize for Literature.

As an academic:

Toni Morrison taught English and American Literature at a number of the best American universities: Cornell, New York State University, Rutgers, Yale, and Bard College.

In 1992 she gave a series of lectures at Harvard University where she spoke of "whiteness" in literature and how it becomes national with authors like Melville and Twain. **She drew attention to how white authors looked upon black people** – through traits like violence, sexuality, anger or the "good black servile man" or "woman". She explained that this has nothing to do with reality but it illustrates how whites look upon blacks in reference to such famous authors

as Hemingway, Saul Bellow, Flannery O'Connor, Carson McCullers, Faulkner, etc.

From 1989 to 2006 she taught literature at Princeton University, which had been barred to African Americans for a long time.

As a "warrior" and spokesperson:

Throughout her career Toni Morrison wrote numerous articles and essays and was often interviewed by the media. When asked why President Obama was considered to be the first black President she explained:

"Simply because he presents all of the characteristics of African Americans. He came from a very modest background and a single parent. He had a working class childhood, he was a gifted saxophone player and he had a love for junk food."

She was known to speak out loud and strong and did not hesitate to shock. Whilst in London a journalist from the *Telegraph* asked her about racial killings in the United States, she replied: *"I await to see a policeman kill an undefended white adolescent. I want to see a white man imprisoned for raping a black woman. And then if you ask me 'Have we finished with racial distinction?' I will reply yes!"*

Upon the election of Barack Obama in 2008 she exclaimed that she finally felt like an American and on 29 May 2012 President Obama presented her with the Presidential Medal of Freedom.

Toni Morrison believed in **the power of literature and how it can shape minds and beliefs**. From her first book to her death on 5 August 2019, she never ceased to tell the story of African Americans – their tragic lives, the horror of enslavement and misery and the plight of racism. Throughout her life she delivered a multitude of lectures and speeches. At school she was a model student and she became, in her own right, a role-model.

Some scholars claim that she was more emotional than academic. Yet when the facts and figures are readily available it still takes emotion to change century old attitudes, habits and mentalities. Toni Morrison left us a legacy to cherish, to quote and to be inspired by in our continuous struggle for social justice and the end of discrimination and overt racism. Toni Morrison devoted her life to Black Lives Matter...may the struggle continue!

Elizabeth Khawajkie



Léopold Sédar Senghor.

Photos : © Creative Commons

Nos auteur(e)s

Tasty Anecdotes

Anecdotes gourmandes from Paris

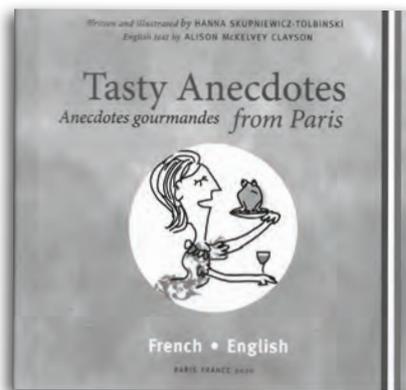
En tant qu'autochtone, j'ai pris pour acquises nos habitudes et nos expressions culinaires. Le « pet-donne » n'est-il pas un gâteau savoureux ? Le « Petit Lu » (dans le fascicule : les mystères du biscuit sablé) a accompagné l'enfance de nombreuses générations de Français et est indissociable de la culture française.

Les auteures ébouriffent notre mémoire et posent un regard frais sur certains plats de la cuisine française. Ce livre fera entrevoir aux non-autochtones un pan d'une cuisine de tous les jours, modeste mais habitée d'une mémoire ancestrale.

Christine Bruyère

« Ce livre est un pêle-mêle de courtes notes personnelles en connexion avec la nourriture et la culture française. Mes observations assez brèves en français et en anglais sont complétées par les situations autour de la table. J'espère que vous allez vous régaler avec ces saveurs et histoires choisies pour vous... »

Bon appétit ! »



“ This book is a highly personal hodge-podge related to food and French culture. In these pages I have complemented my brief observations in French and English with drawings and illustrations inspired by the comical or surreal situations that French cuisine suggests to me. I hope you will enjoy these tasty tidbits and imagined scenarios.

Bon appetit!”

« L'art de tremper son croissant

Il m'arrive d'observer dans les hôtels et cafés les gens pendant leur petit-déjeuner. Et là, j'aperçois que certains d'entre eux trempent leur croissant dans leur bol de café et même dans leur tasse de thé. Cette habitude est typiquement française et unique au monde ! L'équilibre précaire de la tartine beurrée au-dessus du bol de café au lait. Oh là là... comment font-ils ? »



“The Art of Dunking your Croissant

I like to people-watch when sitting in cafes and hotels. This is how I discovered the quintessentially French practice of dunking one's croissant in the large morning bowl of coffee or cup of tea. What would be considered vulgar in other societies becomes an elegant gesture here. It is the same when they perch their buttered bread in delicate equilibrium on the rim of the cup. Oh la la... how do they do it?”

Hanna Skupniewicz-Tolbinski et Alison Mckelvey Clayson, *Tasty Anecdotes /Anecdotes gourmandes from Paris*, Paris, France, 2021.

Santé et société

RECTIFICATIF (cf Lien/Link N° 136, p. 28)

CORRIGENDUM

Vos comptes bancaires en France

Les banques françaises sont dans l'obligation de connaître leurs clients. Pour ce faire, il se peut qu'elles vous demandent un justificatif de votre identité, votre adresse, votre profession et le montant de vos revenus.

C'est uniquement en cas de refus de votre part qu'elles sont en droit de fermer votre compte bancaire.

Your Bank Account in France

French banks have the obligation to know their clients. In doing so, they may ask you to provide the evidence of your identity, address, profession and income.

It is only when you don't apply to this request that they may close your bank account.

C. B.

Vos pensions

Comment se prennent les décisions sur les pensions aux Nations Unies ?

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU) concerne nombre de partenaires, chacun pour le rôle qu'il y joue et l'intérêt qu'il y défend. Mais comment se prennent les décisions ?

Chaque année, après avoir considéré, noté, souligné et examiné différentes positions, l'Assemblée générale des Nations Unies concrétise ses décisions sous forme d'une Résolution. Pour ce faire, elle appuie ses analyses sur des rapports et des recommandations émanant directement (de) ou transmises par divers organes (Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [CQAB], Comité mixte de la Caisse des pensions, Commissaires aux comptes, Administratrice de la CCPPNU, Bureau des services de contrôle interne, etc.). Ce fut encore le cas en 2020 puisque l'Assemblée générale a adopté, le 31 décembre 2020, la Résolution 75/246 sur le Régime des pensions du personnel des Nations Unies.

Tous les ans ou deux ans, l'Assemblée générale revoit certains points :

1. Les questions actuarielles : il est primordial de continuer à obtenir, à long terme, sur les investissements un taux de rendement réel de 3,5 % par an afin d'assurer la solvabilité future de la Caisse.

2. La gestion du Secrétariat de la CCPPNU : les postes vacants devraient être pourvus afin d'éviter l'utilisation de consultants ; respecter le critère selon lequel 75 % des demandes de prestations doivent être traitées dans un délai de 15 jours ouvrables ; mettre rapidement au point des indicateurs de performance.

3. L'administration des investissements : après un débat approfondi sur la réorganisation du Bureau de la gestion des investissements (OIM), il est décidé que la Section des risques et de la conformité ainsi que le Service des opérations relèveraient désormais directement du Représentant du Secrétaire général pour les investissements. En effet, le Secrétaire général des Nations Unies a la responsabilité fiduciaire des avoirs de la Caisse. Le Comité d'investissement a été invité à s'informer sur des stratégies d'investissement élar-

gies rentables, notamment sur l'utilisation d'instruments dérivés et, à titre d'essai, d'opérations sur marge (« *hedge funds* »).

4. Les prévisions budgétaires : l'Assemblée générale a accepté d'accorder des ressources supplémentaires à l'OIM et au Secrétariat du Fonds de secours. Ainsi, le coût prévisionnel de l'Administration de la Caisse pour 2021 s'élève à 111 212 700 dollars US.

L'élément le plus important de la Résolution 75/246 concerne **la gouvernance du Comité mixte des pensions**,

point central des discussions en cours et à venir. En 2019, l'Assemblée générale avait demandé que soit réalisée une analyse complète et objective de cette question. Un groupe de travail sur la gouvernance (GWG), créé par le Comité mixte, a formulé des recommandations. Cependant, l'Assemblée générale a estimé qu'il fallait,

en outre, demander à une entité externe indépendante de procéder également à une étude avec des recommandations. La société MOSAIC sélectionnée a présenté une analyse des meilleures pratiques en matière de gouvernance d'organismes analogues à la Caisse, assortie de recommandations sur la taille, la composition et la fréquence des réunions du Comité mixte des pensions.

L'Assemblée générale va poursuivre l'examen de ce sujet sur la base du rapport d'ensemble que le Comité mixte des pensions devrait lui présenter à partir des conclusions du GWG et de l'analyse de MOSAIC. La question de la représentation des retraités au Comité mixte des pensions, du nombre de sièges attribués à ses représentants et de leurs attributions étant en discussion, nous restons vigilants quant aux recommandations qui seront présentées à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Josiane Taillefer
Vice-Présidente de l'AAFU



Prélèvements sociaux pour les résidents français

Le bout du tunnel ?

L'AAFU a largement informé ses membres de la portée de la décision du 9 septembre 2020 du Conseil d'État français sur l'exonération des ressortissants de la Suisse, de l'Union européenne et de l'Espace économique européen des prélèvements sociaux français (CSG/CRDS) sur les revenus du patrimoine (documentation disponible auprès de l'AAFU sur demande). La décision du Conseil d'État fait suite à des recours introduits par un couple de retraités du CERN, appuyé par l'Association du personnel et l'Association des anciens du CERN, pour faire appli-

quer aux organisations internationales les arrêts issus de la jurisprudence des affaires « De Ruyter et de Lobkowicz » appliquée aux organisations européennes. À la suite des informations fournies par l'AAFU, un certain nombre de nos anciens collègues de l'UNESCO ont eu gain de cause ; d'autres attendent la communication d'une décision. L'article qui suit expose les grandes lignes de la décision du Conseil d'État français susmentionnée.

Le Comité exécutif

Une première étape décisive positive a été franchie pour les fonctionnaires internationaux et les retraités des organisations internationales. Depuis plus de cinq ans, les fonctionnaires internationaux du CERN et les retraités avec l'aide de l'Association du personnel et du groupement des anciens du CERN (GAC) bataillent devant les juridictions françaises pour faire reconnaître les arrêts issus de la jurisprudence « De Ruyter et de Lobkowicz » et ainsi arrêter l'assujettissement à fond perdu des **prélèvements sociaux français (CSG/CRDS) sur les revenus du patrimoine** au sens large. Par suite d'un pourvoi en 2019 du Ministre de l'économie, des finances et de la relance qui demandait au Conseil d'État d'annuler l'arrêt du 4 juin 2019 de la Cour administrative d'appel de Lyon déchargeant le plaignant (retraité du CERN) de la CSG, de la CRDS, du prélèvement social et de la contribution additionnelle à ce prélèvement, celui-ci a tranché le 9 septembre 2020 sur le fondement de l'entrave à la libre-circulation des travailleurs. Pour résumer la situation, les services fiscaux soutenaient que les fonctionnaires internationaux et les retraités de ces organisations (en particulier ceux du CERN) ne relèvent pas des accords de coordinations européens de sécurité sociale. Ce qui voulait dire que les arrêts « De Ruyter » étaient inopérants.

Cette stratégie des services fiscaux a été définitivement balayée par le Conseil d'État qui s'est appuyé sur les principes fondamentaux du droit européen qui met en évidence la libre-circulation des personnes et des travailleurs.

Le Conseil d'État rappelle également que pour qualifier un prélèvement de cotisation sociale, le critère déterminant est celui de son affectation spécifique au financement d'un système de sécurité sociale. Il peut être qualifié d'impôt par le droit français, cela n'a pas d'importance, c'est son affectation qui prime et ce même si le ressortissant européen visé par cet impôt est situé hors du champ d'application du règle-

ment de coordination des régimes de sécurité sociale. Cela permet de clarifier une zone grise qui, au-delà des agents et retraités du CERN, devrait s'appliquer aussi aux agents des autres organisations internationales ayant utilisé leur droit à la libre-circulation des travailleurs aux termes de l'article 45 du TFEU (Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne). **Cet arrêt du Conseil d'État permet donc à nos collègues actifs et retraités de demander le remboursement des prélèvements sociaux indûment acquittés en France pour les années non prescrites.** Une réclamation contentieuse peut, dès lors, être déposée auprès de l'administration fiscale de son domicile. Pour rappel, cette réclamation sur trois ans concerne les revenus 2017, 2018 et 2019 pour les résidents français comme pour les résidents étrangers percevant des revenus en France. Cette réclamation peut concerner :

- La mise en recouvrement via l'avis d'impôt ;
- Les prélèvements directs par les établissements bancaires ou les assurances vie sur des produits de placement ;
- Les afférents à des plus-values immobilières et acquittées via le formulaire cerfa 2048.

L'Association du personnel du CERN tiendra à la disposition de ses membres et de ceux du GAC un modèle de lettre de réclamation type qui pourra être adapté à chaque situation.

En conclusion, on peut affirmer que **verser des cotisations sociales à fond perdu n'est pas conforme au droit de l'Union européenne et que cela constitue une entrave à la libre-circulation des travailleurs.** [...]

Joël Lahaye

Association du personnel du CERN
(Extrait de l'article paru dans *newSpecial*,
décembre 2020-janvier 2021, Interna-
tional Geneva/Genève Internationale,
avec son autorisation)

Courrier des lecteurs

Courrier des lecteurs

À propos de l'AAFU

Ce fut un véritable plaisir de suivre cette si particulière Assemblée générale de l'AAFU 2020 en distanciel et de vous retrouver, même virtuellement, à cette occasion. Nous pouvons être fiers d'avoir appartenu à une Organisation comme l'UNESCO. Merci au Comité exécutif de nous représenter au sein de l'AAFU et d'oeuvrer à la défense de nos intérêts.

Françoise Kovacs (France)

À propos du Lien/Link 137

Un grand Bravo pour *Lien/Link* pendant cette période de pandémie et de confinement. Un véritable exploit, d'autant plus apprécié avec le manque de contact et de

communication habituelle. Merci pour votre investissement dans la vie de l'AAFU.

Alison Clayson (France, Royaume-Uni)

Je n'ai pas pour habitude de commenter les articles de *Lien* mais je les considère en général excellents. Cette fois, je fais exception pour exprimer mes compliments et mes remerciements à Georges Kutukdjian pour son article sur Jacques Havet. Un écrit magnifique pour rendre hommage à un grand serviteur de l'Organisation qui mérite bien qu'on se souvienne de lui. Ce texte témoigne en même temps de la grande culture de son auteur et de sa conception de l'UNESCO qui est à la hauteur des valeurs qu'elle a pour mission de défendre.

Georges Poussin (France)

In Memoriam

Depuis la parution de la liste publiée dans le N° 137 de *LIEN*, la Rédaction a été informée du décès, à la date indiquée, des anciens collègues de l'UNESCO dont les noms suivent :

Since the last list published in No. 137 of *LINK*, we have been informed of the death, on the dates indicated, of the following former staff members of UNESCO

15/06/20 : Colette ESPINASSE
25/09/20 : Aïda KRONFLI
20/10/20 : Hélène MANTOVANI
10/11/20 : Yvette de SILVA
10/12/20 : Chantal RALAIMIHOATRA
18/12/20 : Jacqueline Ann HOMMNEY
13/02/21 : Marc STEYAERT

Sorin Dumitrescu

1928 - 2020



© S. D.

Sorin Dumitrescu, qui s'est éteint le 16 octobre 2020, était un homme disposant de grandes qualités professionnelles et humaines. Après une formation et une carrière dans le domaine de l'hydrologie dans son pays d'origine, la Roumanie, il fut recruté en novembre 1969 par l'UNESCO au poste de Directeur de la Division des sciences de l'eau. Par sa maîtrise de la discipline et son engagement international, il a largement contribué au prestige de l'Organisation dans un de ses secteurs clés, « les sciences naturelles ».

Des circonstances insolites l'ont confronté à une dure épreuve, où il s'est avéré être un homme courageux et persévérant, et cela dans une des pires dictatures communistes de l'époque. Lors d'une mission dans son pays en juillet 1976, il a été retenu par les autorités roumaines et forcé d'adresser une lettre de démission au Directeur général. Il lui a été reproché de ne pas se conformer aux obligations et règles nationales roumaines imposées par le gouvernement à tous ses citoyens, indépendamment de leur fonction. Cette règle étant incompatible avec son statut de fonctionnaire international, Sorin Dumitrescu refusa de se plier à cette injonction.

Le Directeur général d'alors, Amadou Mahtar M'Bow, supposant à juste titre que la démission était forcée, ne l'a pas acceptée telle quelle et a demandé à ce qu'elle lui soit présentée par l'intéressé lui-même au siège de l'Organisation. Le conflit qui en résulta entre l'UNESCO et la Roumanie prit une telle ampleur que la question fut soumise au Conseil exécutif lors d'une séance spéciale.

Le gouvernement roumain finit par céder, et, en avril 1978, soit presque deux ans après le début de l'Affaire, Sorin Dumitrescu put rentrer avec sa famille à Paris et rejoindre son poste à l'UNESCO. L'issue heureuse de ce conflit majeur est due, d'abord et avant tout, à la fermeté sans faille du Directeur général qui défendit, de façon exemplaire, l'indépendance de la Fonction publique internationale. Ce fut l'une des réalisations essentielles de son mandat et il en a été félicité, ce qui était tout à fait mérité, au vu des conflits similaires traités de manière si peu encourageante par d'autres organisations du système des Nations Unies.

Mais la fermeté du Directeur général, appuyée par le Conseil exécutif, n'aurait pas suffi si Sorin Dumitrescu n'avait pas résisté comme il l'a fait. Dans son livre, paru en 2015, sous le titre *Irrévocable ! Comment j'ai vaincu le dictateur Ceaușescu*, il a décrit, par le détail, le drame qu'il a vécu avec sa famille. Ce livre, particulièrement émouvant, prouve comment la résistance d'un seul homme peut ébranler une dictature !

En tant que Directeur du Centre européen pour l'enseignement supérieur (CEPES) à l'époque, j'ai vécu le « cas Dumitrescu » de très près. Je servais de lien entre l'UNESCO et notre collègue, ce qui facilita l'échange de communications confidentielles. Bien évidemment, nos fréquentes rencontres à Bucarest, où il vivait en résidence surveillée, n'échappèrent pas aux services secrets, la « Securitate ». Aussi le représentant de la Roumanie au Conseil exécutif, Valentin Lipatti, protesta-t-il lors de la séance spéciale précitée contre mon ingérence dans des affaires intérieures de la Roumanie : demandant au Directeur général de me l'interdire, celui-ci lui a fait comprendre que j'agissais sur ses instructions.

Bien avant, en février 1977, le Directeur général s'était rendu personnellement à Bucarest pour essayer de résoudre le problème, mais sa rencontre avec le Président Ceaușescu n'eut pas le succès attendu. Après la séance spéciale du Conseil exécutif quelques mois plus tard, Amadou Mahtar M'Bow décida de transférer le poste de Directeur du CEPES au Siège à Paris, premier pas vers une fermeture complète du Centre. J'ai donc encore dirigé pendant six mois le CEPES à partir

de Paris tout en me rendant, de manière régulière, à Bucarest afin, notamment, de maintenir le contact avec Sorin Dumitrescu. Dans cette tâche, je reçus le soutien de Ferdinand Rath, Directeur du Centre de la population des Nations Unies, à Bucarest, qui, par la suite, fut nommé au poste de Directeur de la Division de la population à l'UNESCO.

Mes contacts étroits avec Sorin Dumitrescu m'ont donné l'occasion de connaître un collègue de grande valeur que je n'oublierai pas.

Thomas Keller
Ancien Sous-Directeur général

L'UNESCO de notre quotidien professionnel est un lieu de surprises et de rencontres. De partout dans le monde, de toutes les spécialités, de toutes les cultures, des individus avec qui on échange et partage des connaissances, des compétences, des valeurs et des visions, tout en améliorant nos actions. Or, ce foisonnement a une portée plus profonde et plus permanente : ces rencontres nous font être meilleurs.

Sorin Dumitrescu, décédé en octobre 2020, a été pour moi l'une de ces découvertes. Il m'a inspiré l'esprit dans lequel mon travail a pu trouver la complétude de son sens. D'abord, par la qualité professionnelle du spécialiste de l'hydrologie et, ensuite, par sa manière de porter très haut la condition de fonctionnaire international.

Meilleur étudiant à l'École polytechnique de Bucarest à son époque, devenu ingénieur en hydrologie, à 30 ans il fut nommé Directeur de l'Institut de recherches en hydrologie. En tant que représentant de la Roumanie, il a connu l'UNESCO dans des réunions de préparation et de suivi concernant la mise en œuvre de la Décennie hydrologique internationale (1965-1974). C'est pendant ces travaux qu'il fut remarqué par René Maheu.

Sorin Dumitrescu est entré au Secrétariat en 1969, devenant l'un des bâtisseurs de la Division de sciences de l'eau et du Programme international de l'hydrologie. Il a fini sa carrière en tant que Sous-Directeur général du Secteur des sciences en 1990.

Avoir la qualification exigée, une excellente préparation et une expérience prouvée dans son domaine professionnel remplit les « devoirs d'efficacité et de compétence », et fait du « spécialiste de programme » le gage de son titre. Mais, à l'UNESCO, cela ne suffit pas, car nous devons tous être des fonctionnaires publics internationaux, soumis à des règles et à un régime juridique particulier.

Être fonctionnaire international suppose de le devenir au fur et à mesure de l'exercice de son métier. Sorin est l'une des manifestations les plus frappantes de cet « être en devenir ». Cela commença dès qu'il prêta fièrement serment après en avoir appris le texte par cœur.

Sensible à la signification de ce rite de passage, il proposa, dans les années 1980, d'en accroître le caractère solennel en l'intégrant dans une cérémonie. Il fut écouté puisque, en 1989, le Directeur général, Federico Mayor, décida que chaque nouveau membre du personnel prêterait serment individuellement, accompagné par son Directeur et son Sous-Directeur général.

À en juger par ses réussites au cours de sa carrière, couronnées par l'octroi du prix international d'hydrologie en 1988, Sorin est donc devenu un véritable fonctionnaire public international. Souvent, il a dû défendre son indépendance face aux demandes saugrenues de sa Délégation permanente. Il a surtout réaffirmé sa condition de fonctionnaire international lors de la terrible expérience vécue par lui et sa famille d'avoir été pris en otage dans leur propre pays pendant 23 mois, entre 1976 et 1978. La célèbre « Affaire Dumitrescu » fut, pour lui, l'occasion de faire montre de son intelligence stratégique et de son respect éthique des fondements de la Fonction publique internationale, en se défendant jusqu'à sa libération.

Tout au long de ses 21 années d'engagement auprès de l'Organisation, Sorin Dumitrescu a dignement vécu en tant que fonctionnaire parfaitement loyal, intègre et indépendant. Ces trois caractéristiques essentielles de notre identité s'intègrent dans la valeur éthique de sa condition ; Sorin a porté avec fierté la responsabilité d'être un serviteur public de la communauté internationale. Sachant faire la synthèse de ses actes, Sorin Dumitrescu est devenu un être humain complet.

Notre vie est pour toujours profondément marquée par notre passage à l'UNESCO, par notre attachement aux principes de la Fonction publique internationale. Nous avons fait l'UNESCO, elle nous a façonnés. Sorin Dumitrescu ne fut pas seulement mon collègue, il était un modèle qui m'a guidé dans ce rapport à notre Organisation. Qu'il le soit aussi pour les managers d'aujourd'hui.

Germán Solinís
ex-Spécialiste du programme,
Secteur des sciences sociales
et humaines

Dina Zeidan

1929 - 2020



L'Association des anciens fonctionnaires de l'UNESCO (AAFU) perd en Dina Zeidan une de ses plus belles étoiles. Elle a toujours été, et ce jusqu'à la dernière minute, très attachée à la mission qu'elle s'était donnée au sein de l'AAFU de rapprocher les anciens entre eux par le truchement du Club de l'Amitié. Elle déclinait les activités du Club sous différents aspects toujours conviviaux : les déjeuners au Select ; les thés chez Ladurée autour d'un livre ou d'un.e auteur.e ; les conférences soigneusement sélectionnées par elle et qui avaient beaucoup de succès. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elle ait présidé pendant de nombreuses années le Club de l'Amitié avec intelligence, professionnalisme et constance. Considérée à juste titre par tous les membres du Comité exécutif de l'AAFU pour sa capacité à rassembler les anciens, elle entretenait avec tout le monde des rapports amicaux.

Amitié, fidélité et générosité d'esprit étaient les principaux traits distinctifs de Dina Zeidan. Elle partageait sa grande culture avec les autres. Elle choisissait les livres et les thèmes d'actualité avec maîtrise et savoir-faire faisant des rencontres du Club de l'Amitié, grâce à son inébranlable gaieté, des moments d'enrichissement mutuel. L'amitié, la lecture et la peinture étaient sacrées pour elle et tenaient une place primordiale dans sa vie. J'ai eu la chance qu'elle m'ait comptée parmi ses amis.

C'est le jour du vernissage de l'exposition de Dina Zeidan à l'UNESCO dans l'espace du Syndicat du personnel de l'UNESCO (STU) que je l'ai rencontrée pour la première fois. Ses peintures originales m'ont impressionnée. Elle était heureuse et ne manquait pas de dire : « *Je suis contente que tous les gens qui m'aiment soient venus.* » Cela m'a fait sourire, car elle me rappelait les mondanités de notre pays d'origine commune, l'Égypte.

Dina Zeidan alliait la femme originaire de l'Orient, par l'élégance, la culture, une grande sensibilité, une sincère cordialité, une joie de vivre, un rire franc et

sonore, une ouverture d'esprit, un amour des couleurs, à une femme pétrie par une pensée rationnelle occidentale, manifestant une rigueur dans ses compétences professionnelles et attachée au soin apporté dans le travail. Issue d'une célèbre famille égyptienne ayant fondé l'une des plus anciennes maisons d'édition de culture arabe, le Dar El Hilal, sa culture témoignait de ce profond enracinement.

C'est dans le cadre de l'Association internationale Les amis des musées d'Égypte (AME) créée par l'UNESCO en 1994 que j'ai mieux connu et coopéré avec Dina Zeidan. La mission de cette association étant le rayonnement national et international des Musées et des sites du patrimoine mondial égyptien, elle s'y est investie tout entière jusqu'à la fin, sans ménager ni son temps ni son énergie.

Au sein du Comité directeur de l'Association, nous la considérons comme l'âme de l'AME. Même pendant son long séjour au Canada, elle a œuvré auprès des musées canadiens ayant des départements de patrimoine égyptien, pour constituer un comité canadien de l'AME. C'est dire son dévouement et son ardeur dans l'affirmation de ses convictions même quand elle se trouvait loin de l'UNESCO.

Agent de liaison entre les différents membres du Comité directeur, toutes et tous bénévoles, elle nous sollicitait par téléphone, d'abord courtoisement, ensuite, quelque fois, avec fermeté, pour que nous menions à bien le travail attendu de chacun. Aussi, c'est grâce à sa vigilance et à sa pugnacité que l'AME a été sauvée de bien des situations difficiles...

L'organisation de réunions avec d'éminents égyptologues, de conférences et d'expositions à l'UNESCO, en présence de Directeurs généraux, d'ambassadeurs de plusieurs pays, de directeurs de Musées français et étrangers, de représentants d'organes de presse, de membres du Secrétariat, d'un large public cultivé, etc., exigeait une mobilisation de toutes les forces de l'AME. Dina Zeidan se sentait foncièrement responsable du succès de l'événement. Elle était de tout son cœur investie dans les préparatifs aussi bien conceptuels, culturels, techniques, logistiques que dans la campagne de communication et de promotion.

Plusieurs de ces activités (les conférences « Kent Weeks », sur Saqqarah, sur les Reines d'Égypte, sur le Monastère Sainte-Catherine, sur divers musées égyptiens, etc.) doivent leur succès à l'intelligence et à l'indéfectible amour que Dina portait à l'Égypte.

L'AAFU, l'AME et ses amis ne l'oublieront pas.

Sonia Ramzi

ex-Spécialiste du programme,

Secteur de la culture

(avec des ajouts de Georges Kutukdjian)

L'AAFU et les Associations sœurs

AFUS & Sister Associations

Un(e) auteur(e), un livre, une heure



Le 9 février dernier, le Club « Un(e) auteur(e), un livre, une heure » a organisé une réunion virtuelle en invitant Thomas Gomart, Directeur de l'Institut français de relations internationales (IFRI), auteur de « Guerres invisibles. Nos prochains défis géopolitiques ».

toutes les batailles » ? Pour l'auteur, c'est **la gouvernance du climat** qui pourrait se montrer très conflictuelle, dans la mesure où elle apparaît de plus en plus couplée au numérique (notamment les systèmes de surveillance pour gérer les écosystèmes naturels).

Force est de reconnaître que l'Europe risque d'être totalement absente de cette nouvelle scène mondiale : « En Europe, nous n'avons pas encore suffisamment identifié les affrontements invisibles en cours susceptibles d'affecter directement notre positionnement international. »

On ne pouvait pas ignorer le rôle des Nations Unies au cours de cette rencontre : Thomas Gomart précise que, durant le mandat de l'Administration Trump, le multilatéralisme avait reculé tout en laissant le champ libre à la Chine. Il a néanmoins rappelé le rôle essentiel du système des Nations Unies comparant les organisations internationales « à des roseaux qui retiennent un sol glissant ». Reliant la question de l'ONU à celle des droits humains, il a remarqué que des sujets comme celui du transhumanisme sont centraux.

Thomas Gomart conclut en évoquant le cas d'événements imprévus qui s'immisceraient dans ce nouveau paysage international : l'Afrique est évoquée, en raison de son poids démographique toujours croissant, mais sans devenir un acteur stratégique à court terme. Le cas de l'Inde et de la relation avec son voisin chinois pourrait faire bouger les lignes, mais rien n'est écrit d'avance : tout au plus peut-on espérer que l'Inde entre au Conseil de sécurité, l'auteur rejoignant ainsi d'autres voix pressantes.

On retrouve toutes ces thématiques dans l'enregistrement intégral de la réunion posté sur le site de l'AAFU : www.afus-unesco.org, onglet « Commissions et clubs », sous-onglet « Club Un(e) auteur(e), un livre, une heure. »

Et, bien sûr, dans le livre de l'auteur, pour ceux qui veulent comprendre, faits et chiffres à l'appui, les profondes mutations contemporaines.

Patrick Gallaud

Thomas Gomart, *Guerres invisibles. Nos prochains défis géopolitiques*, Paris, Éditions Tallandier, 2021.

« Face à un choix presque infini, pourquoi l'homme s'empêtrerait-il dans sa propre toile d'araignée en se limitant à la force armée et au domaine militaire pour conduire la guerre ? » écrivaient en 1999, dans *La guerre hors limites*, Qiao Liang et Wang Xangsui, deux officiers chinois listant alors 24 types de guerre possible (du renseignement, financière, écologique, commerciale...). C'est en écho à cet ouvrage que l'auteur a écrit cet essai.

Pour comprendre les défis géopolitiques d'aujourd'hui, il faut prendre en compte les nouvelles conflictualités, visibles ou invisibles, visant à contrôler les « nœuds névralgiques » que sont les « espaces communs » tels que la mer, l'air, l'espace exo-atmosphérique mais aussi la datasphère. **Rendre visibles les mécanismes invisibles de la compétition des puissances** est l'objet de cet essai. Et l'auteur de souligner le « basculement thalassocratique » de la Chine, soucieuse de contrôler des espaces marins, achetant des ports et installant des bases, cette démarche appuyée et soutenue par leur très haute maîtrise du numérique.

C'est aussi de basculement dont il faut parler à propos des chiffres de la capitalisation boursière de juin 2020 : 7 168 milliards de dollars US pour les sept majors du numérique, 2 465 milliards pour les 6 premières compagnies pétrolières. Commentant ces chiffres, Thomas Gomart souligne que la Chine détient quatre des sept entreprises numériques et les États-Unis d'Amérique trois, en rappelant que le pétrole est, par définition, une ressource finie à la différence du numérique, par essence infini.

Faut-il alors imaginer une nouvelle guerre froide sino-américaine ? Et si oui, quelle serait « la mère de



Hommage aux générations de Fonctionnaires internationaux passées et présentes

La Fédération des associations des anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI), sur proposition de l'AAFU, a décidé, en 2019, à la 48^e session de son Conseil, de préparer un Hommage aux générations de fonctionnaires internationaux passées et présentes à l'occasion des 75 ans de l'ONU et de nombreuses autres institutions du système des Nations Unies, dont l'UNESCO. À la demande de l'AAFU, l'élaboration du texte lui fut donc confiée par la FAAFI. Le projet de document de l'AAFU fut diffusé aux 63 Associations de la Fédération dont les contributions furent intégrées et, le 9 décembre 2020, la FAAFI, lors de la 49^e session tenue en distanciel, adopta à l'unanimité et par acclamation l'Hommage présenté ci-après en français et en anglais.

*La FAAFI propose **que chaque année, le 11 avril, soit célébrée une Journée internationale des fonctionnaires internationaux.** Cette date correspond à celle de l'Avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice (CIJ) le 11 avril 1949 dans l'affaire dite « Bernadotte » (en référence au Comte Bernadotte, tragiquement tué au Moyen-Orient en 1949 dans l'exercice de ses fonctions de médiateur pour l'ONU), qui donne, pour la première fois, une définition d'un*

« agent » au service de l'ONU qui fera jurisprudence. En l'absence d'une définition conventionnelle d'un agent international, la CIJ en avait donné une définition jurisprudentielle dans cet Avis consultatif, véritablement historique pour la Fonction publique internationale, en reconnaissant la personnalité juridique internationale de l'ONU et sa capacité de demander une réparation pour les dommages subis par ses agents au service des Nations Unies : « [...] La Cour comprend le terme "agent" dans le sens le plus large, entendant par-là quiconque, fonctionnaire rémunéré ou non, employé à titre permanent ou non, a été chargé par un organe de l'Organisation d'exercer, ou d'aider à exercer, l'une des fonctions de celle-ci, bref, toute personne par qui l'Organisation agit. » L'idée de la Journée étant de célébrer les fonctionnaires internationaux de l'ensemble du système des Nations Unies, l'avantage de l'Avis consultatif de la CIJ du 11 avril 1949 est qu'il donne précisément une définition d'un agent international qui s'applique depuis à l'ensemble du Système. (Texte complet sur le lien : 004-1949011-AVD-01-00-FR.pdf [icj_cif.org])

Le Comité exécutif de l'AAFU

2 novembre 2020

DÉCLARATION

Hommage aux 75 ans de la Fonction publique internationale - Conseil 49/2020/D.1.Fr

I. Contexte

Les Nations Unies et nombre de ses agences spécialisées fêteront leur 75^e anniversaire en 2020. Cette étape importante coïncide en 2020 avec le 40^e anniversaire de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI).

De même, 2019 a marqué le 70^e anniversaire de la création de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU), le 70^e anniversaire de la mise en place d'un système de justice administrative des Nations Unies (avec la création du Tribunal administratif des Nations Unies (TANU) par la Résolution 351A (IV) de l'Assemblée générale des Nations Unies du 24 novembre 1949 (qui a été réformé en 2009 avec un nouveau système à deux niveaux), et le 45^e anniversaire de la Commission de la Fonction publique internationale (CFPI) (établie conformément à la Résolution 3357 de l'Assemblée générale des Nations unies du 18 décembre 1974), tandis que 2021 sera

2 November 2020

STATEMENT

Tribute to 75 years of International Civil Service - Council 49/2020/D.1

I. Context

The United Nations and many of its specialized agencies are celebrating their 75th anniversary in 2020. This important milestone will coincide in 2020 with the 40th anniversary of the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS).

Also, 2019 marked the 70th anniversary of the establishment of the United Nations Joint Staff Pension Fund (UNJSPF), the 70th anniversary of the establishment of a United Nations administrative justice system (with the creation of the United Nations Administrative Tribunal (UNAT) by UN General Assembly Resolution 351A(IV) of 24 November 1949, later reformed in 2009 with a new two tier system) and the 45th anniversary of the International Civil Service Commission (ICSC) (established pursuant to UN General Assembly Resolution 3357 of 18 December 1974), whereas 2021 will be the 75th anniversary year of the Administrative Tribunal of the International Labour Organization

l'année du 75^e anniversaire du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail (TAOIT), qui traite des affaires des fonctionnaires internationaux en activité et des anciens fonctionnaires internationaux de plus de 50 agences des Nations Unies et organisations internationales reconnaissant sa compétence.

Enfin, 2020 marque également le centenaire de la création de la Société des Nations, fondée le 10 janvier 1920 et qui a conduit à l'établissement de la première Fonction publique internationale dédiée à la promotion de la paix, de la compréhension mutuelle entre les nations et du bien-être de l'humanité au niveau mondial.

Lors de sa 48^e session à Vienne (15-17 juillet 2019), le Conseil de la FAFI a décidé de : « *saisir cette occasion pour rendre hommage à tous les fonctionnaires internationaux du système des Nations Unies (passés, présents et futurs) qui ont consacré leur vie au cours des 75 dernières années, ou la consacrent, à renforcer, soutenir et défendre les nobles idéaux de l'ONU et les valeurs universelles qu'elle défend. Une telle reconnaissance soulignerait, à juste titre, leur contribution dans le monde entier à la promotion de la paix, de la compréhension mutuelle entre les nations et du bien-être de l'humanité conformément aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, ainsi que leur engagement à assurer les plus hautes qualités d'efficacité, de compétence et d'intégrité pendant leurs années de service* » (Rapport du 48^e Conseil de la FAFI, paragraphe 178).

Le Conseil a accepté l'offre de l'AAFU/France de rédiger un tel hommage dans cet esprit pour l'examen des membres de la FAFI. La déclaration approuvée par le Conseil (« Hommage aux 75 ans de la Fonction publique internationale ») « *serait adressée au Secrétaire général de l'ONU et aux membres du CCS, et le président de la FAFI pourrait en donner lecture à la session [2020] de l'Assemblée générale célébrant le 75^e anniversaire de l'Organisation* » (Rapport du Conseil de la FAFI, paragraphe 180).

II. Objet

Compte tenu de tous ces anniversaires, et en particulier de ceux qui ont lieu en 2020, la FAFI souhaite saisir cette occasion pour rendre solennellement hommage à tous les fonctionnaires internationaux de l'ensemble du système des Nations Unies et des institutions qui lui sont affiliées, qui ont consacré leur vie au cours des 75 dernières années, ou la consacrent, à renforcer, promouvoir et défendre les nobles idéaux consacrés par la Charte des Nations Unies.

À cette occasion, cet Hommage est rendu à toutes les générations passées et présentes de fonctionnaires internationaux qui ont été ou sont au service du système des Nations Unies avec le même sens du devoir et le même engagement envers ses valeurs universelles.

(ILOAT) which hear cases from serving and former international civil servants of more than 50 UN agencies and international organizations recognizing its jurisdiction.

Last, but not least, 2020 will also mark the centenary of the creation of the League of Nations, which was founded on 10 January 1920 and led to the establishment of the first International Civil Service dedicated to the promotion of peace, mutual understanding among nations and the welfare of humankind at a global level.

At its 48th session in Vienna (15-17 July 2019), the FAFICS Council agreed to: “*seize this opportunity to pay tribute to all international civil servants of the United Nations system (past, present and future) who have dedicated their lives over the past 75 years to enhance, support and uphold the noble ideals of the UN and the universal values that stands for. Such recognition would deservedly highlight their contribution throughout the world to promote peace, mutual understanding among nations and the welfare of humankind in accordance with the principles enshrined in the Charter of the United Nations, as well as their commitment to secure the highest standards of efficiency, competence and integrity during their years of service*” (Report of the 48 FAFICS Council, paragraph 178).

The Council accepted the offer of AFUS/France to draft such a Tribute in this spirit for the review of FAFICS Members. The statement approved by the Council (“Tribute to 75 years of International Civil Service”): “*would be addressed to the UN Secretary-General and members of the CEB, and FAFICS President could read it out at the [2020] General Assembly session celebrating the 75th anniversary of the Organization*” (Report of the 48 FAFICS Council, paragraph 180).

II. Purpose

Considering all these landmark anniversaries, and particularly those that have occurred in the year 2020, the FAFICS wishes to seize this opportunity to solemnly pay tribute to all the International Civil Servants of the entire United Nations system and its affiliated institutions, who have dedicated their lives over the past 75 years or are dedicating their lives to enhance, promote and uphold the noble ideals enshrined in the Charter of the United Nations.

On this occasion, this Tribute is rendered to all past and present generations of international civil servants who were and are still in the service of the UN system with the same shared sense of duty and commitment to its universal values.

III. Hommage

La Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI),

- a) Considérant que la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) fête son 40^e anniversaire en 2020,
- b) Considérant également que les Nations Unies et nombre de ses agences et institutions spécialisées célèbrent leur 75^e anniversaire de la même manière en 2020,
- c) Rappelant qu'une première véritable Fonction publique internationale a été mise en place suite à la création de la Société des Nations il y a un siècle,
- d) Notant que le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail (TAOIT), le Système de justice administrative des Nations Unies (TANU), la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU) et la Commission de la Fonction publique internationale (CFPI) ont été créés respectivement il y a 75, 70 et 45 ans,
- e) Reconnaisant le rôle primordial joué par les fonctionnaires internationaux du système des Nations Unies depuis 1945 dans la défense et la mise en œuvre des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies,
- f) Appréciant leur contribution inestimable à la promotion de la paix, de la compréhension mutuelle et de la coopération internationale dans le monde entier, et conscients de la nécessité de préserver leur mémoire institutionnelle,
- g) Reconnaisant leur engagement indéfectible au cours de ces années à garantir les plus hautes normes d'efficacité, de compétence et d'intégrité dans l'exercice de leurs responsabilités en tant que fonctionnaires internationaux responsables uniquement envers l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées,
- h) Saluant leur participation active à l'exécution des programmes du système des Nations Unies pour le bien-être de l'humanité dans toutes les régions du monde,
- i) Se souvenant également de ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions et au service des nobles objectifs des Nations Unies,
- j) Soulignant que l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées incarnent les plus hautes aspirations des peuples du monde, que la Fonction publique internationale a la responsabilité de traduire ces idéaux dans la réalité et que les fonctionnaires internationaux ont une vocation particulière à servir les idéaux de paix, de respect des droits fondamentaux, de progrès économique et social et de coopération internationale,

Par la présente,

1. Rend hommage aux fonctionnaires internationaux qui ont consacré leur vie au cours des 75 dernières années, ou la consacrent, à servir le système des Nations Unies avec compétence, intégrité, impartialité et indépendance ;

III. Tribute

The Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS),

- a) Considering that the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS) is celebrating its 40th anniversary in 2020,
- b) Considering also that the United Nations and many of its specialized agencies and institutions are celebrating their 75th anniversary similarly in 2020,
- c) Recalling that a first true international civil service was established following the creation of the League of Nations a century ago,
- d) Noting that the Administrative Tribunal of the International Labour Organization (ILOAT), the United Nations Administrative Justice system (UNAT), the United Nations Joint Staff Pension Fund (UNJSPF) and the International Civil Service Commission (ICSC) were established respectively 75, 70 and 45 years ago,
- e) Recognizing the paramount role played by the international civil servants of the UN system since 1945 in defending, upholding and implementing the purposes and principles enshrined in the Charter of the United Nations,
- f) Appreciating their invaluable contribution in promoting peace, mutual understanding and international cooperation throughout the world and mindful of the need to preserve their institutional memory,
- g) Acknowledging their unswerving commitment over these years to secure the highest standards of efficiency, competence and integrity in the discharge of their responsibilities as international officials responsible only to the UN Organization and its specialized agencies,
- h) Commending their active participation in the delivery and execution of programmes of the UN system for the betterment of humanity in all parts of the world,
- i) Remembering also those who lost their lives in the line of duty and in the service of the noble goals of the United Nations,
- j) Emphasizing that the UN and its specialized agencies embody the highest aspirations of the peoples of the world, that the International Civil Service bears responsibility for translating these ideals into reality and that International Civil Servants have a special calling to serve the ideals of peace, respect for fundamental rights, economic and social progress, and international cooperation,

Hereby,

1. Pays tribute to the international civil servants who have dedicated their lives over the past 75 years, or are doing so, in serving the UN system with competence, integrity, impartiality and independence;

2. Loue leur loyauté, leur dévouement, leur engagement et leur professionnalisme dans l'exercice de leurs fonctions partout dans le monde ;
3. Reconnaît que la communauté internationale doit garantir la sécurité et la sûreté des fonctionnaires internationaux en poste dans le monde entier, en particulier dans les lieux d'affectation difficiles ;
4. Exprime sa gratitude pour tous les résultats obtenus dans l'exécution des mandats, programmes et activités des Nations Unies, prouvant ainsi la pertinence du système des Nations Unies dans un monde globalisé ;
5. Réaffirme sa conviction qu'une véritable coopération internationale entre les nations ne peut être atteinte qu'avec une Fonction publique internationale forte et dévouée ;
6. Réaffirme également sa pleine adhésion aux normes de conduite les plus élevées pour la Fonction publique internationale des Nations Unies qui sont l'intégrité, la loyauté, l'indépendance, l'impartialité, la tolérance et le respect de la diversité, étant donné que la Fonction publique internationale se doit d'être exemplaire pour un monde juste et pacifique ;
7. Souligne la nécessité de continuer à veiller à ce que tous les membres des Nations Unies soient équitablement représentés dans le personnel du régime commun des Nations Unies afin d'atteindre son caractère universel le plus élevé ;
8. Adhère à la promotion de l'égalité des genres dans le cadre du renforcement de la Fonction publique internationale ;
9. Prie l'Assemblée générale des Nations Unies de proclamer une Journée internationale des fonctionnaires internationaux, qui serait célébrée dans l'ensemble du système des Nations Unies le 11 avril de chaque année ;
10. Charge le Président de la FAAFI de communiquer la présente Déclaration au Secrétaire général de l'ONU en le priant de la communiquer aux Chefs des institutions spécialisées et des organismes des Nations Unies au sein du Conseil des Chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) ;
11. Recommande que le présent Hommage aux fonctionnaires internationaux soit lu par le Président de la FAAFI à l'Assemblée générale des Nations Unies en relation avec son 75^e anniversaire.

Adoptée par le 49^e Conseil de la FAAFI le 9 décembre 2020

2. Praises their loyalty, dedication, commitment and professionalism in the discharge of their duties around the world;
3. Recognizes that the international community must guarantee the security and safety of the international civil servants serving around the world, especially in hardship duty stations;
4. Expresses its gratitude for all their achievements in the delivery of UN mandates, programmes and activities, thereby proving the relevance of the UN system in a globalized world;
5. Reaffirms its belief that true international cooperation among nations can only be reached with a strong and dedicated International Civil Service;
6. Reaffirms also its full adherence to the highest Standards of Conduct for the UN International Civil Service which are integrity, loyalty, independence, impartiality, tolerance and respect for diversity, since the International Civil Service can be exemplary for a just and peaceful world;
7. Stresses the need to further ensure that all the UN membership is fairly represented in the UN common system staff in order to attain its highest universal character;
8. Supports the enhancement of gender equality in strengthening the International Civil Service;
9. Calls for the proclamation of an International Civil Servants Day by the General Assembly of the United Nations to be celebrated each year throughout the UN system on 11 April;
10. Requests the President of FAFICS to bring this Declaration to the attention of the UN Secretary-General inviting him to share it with the heads of UN specialized agencies and institutions in the UN System Chief Executives Board for Coordination (CEB);
11. Recommends that this Tribute to international civil servants be read out by the President of FAFICS in the General Assembly of the United Nations following its 75th anniversary.

Adopted by the 49th FAFICS Council on 9 December 2020

Nos sorties



Né en Grèce d'une vieille famille de Constantinople cosmopolite, formé à Munich, Milan, Turin, Florence dans le creuset de la culture classique, de la philosophie (Nietzsche, Schopenhauer) et du romantisme tardif allemands (Böcklin, Klinger), Giorgio de Chirico l'italien se fait remarquer dès son arrivée à Paris en 1911. Son écriture plastique (style épuré et très graphique, radicalité des aplats, volumétrie des figures, fausses perspectives, illusionnisme des compositions...) inspirée des révolutions picturales modernistes fascine les personnalités d'avant-garde de son époque : Apollinaire (qui l'introduit auprès de Picasso, Derain, Jacob, Braque, Picabia), Éluard, Paulhan, Breton. Ce dernier voit dans le tableau (photo 2) qui trônera au-dessus de son lit, « Le cerveau de l'enfant/Le Revenant », 1914 (le fils/livre et son secret : « tuer le père tout puissant », le père/fantôme, qui comprend/« voit » tout malgré ses yeux clos), l'évocation illogique et onirique de la douloureuse relation freudienne père-fils, et, en de Chirico, « l'inventeur d'une mythologie moderne », singulière, énigmatique, ... bref surréaliste.

« L'abolition du sens en art, ce n'est pas nous qui l'avons inventée. Cette découverte revient à Nietzsche, et si Rimbaud fut le premier à l'appliquer dans la poésie, c'est votre serviteur qui l'appliqua pour la première fois dans la peinture » (de Chirico, 1919). Et pourtant, éminemment symbolique, **la peinture de Chirico interroge le sens de l'existence**. C'est cette interrogation qu'Apollinaire qualifiera de « métaphysique ». « *Il y a bien plus d'énigmes dans l'ombre d'un homme qui marche au soleil que dans toutes les religions passées, présentes ou futures* ». L'ombre, dont le tracé contredit qui les aiguilles d'une horloge, qui la taille de personnages perdus sous la tour/phare de Babel (« La nostalgie

Giorgio de Chirico, peintre « métaphysique » ?

Nouvelle visite au musée entre deux confinements. Plaisir du partage, d'un lieu (magnifique Musée de l'Orangerie refait à neuf), de la déambulation entre les œuvres, dites « métaphysiques » car fantasmagoriques d'un peintre visionnaire. En 1914, son « Homme-cible » sera rebaptisé « Portrait prémonitoire de Guillaume Apollinaire » (photo 1) puisque le poète sera blessé par un éclat d'obus à l'endroit exact indiqué sur le profil de la toile. Quant aux immenses places vides de tout humain des villes qu'il peint, elles résonnent tout particulièrement avec les rues silencieuses du Paris confiné de l'année 2020.

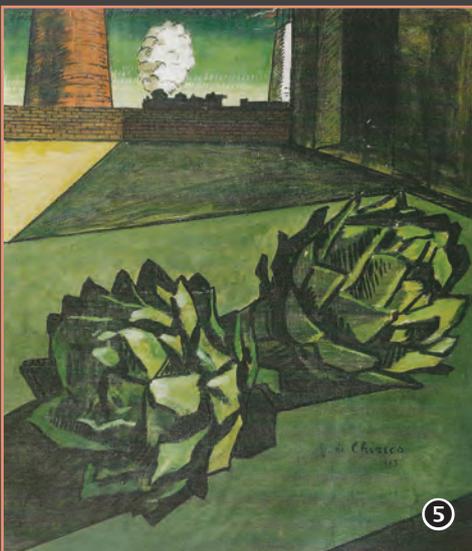
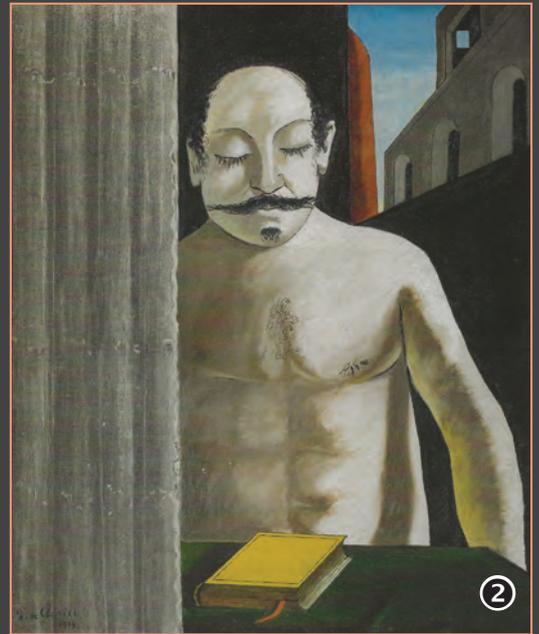
de l'infini », 1912, photo 3), suscite chez le spectateur incompréhension et perte de repères. Dans « La récompense du devin » (1913, photo 4), l'ombre portée éclaire d'une lumière crue le mythe dionysiaque cher à Nietzsche, la figure d'Ariane endormie, nostalgique de Thésée qui s'éloigne dans le nuage fumant d'une locomotive. Symbole du jour naissant ou finissant, l'ombre évoque le cycle de la vie et de la mort de la temporalité humaine, l'« éternel retour » nietzschéen suspendu entre un passé et un présent s'écoulant éternellement, l'éveil à un autre monde mystérieux.

Quid de la présence incongrue, à côté de sculptures, de gants en caoutchouc, de bananes (« L'incertitude du poète », 1913), d'artichauts (« La conquête du philosophe », 1914, photo 5), si ce n'est, encore et toujours, pour **susciter chez les spectateurs étonnement et interrogation sur un monde en pleine transformation ?** Les artichauts aux rebords rugueux réinventent les contours d'un impossible dialogue (le monde industriel a brisé nos liens profonds avec la mémoire de la puissance créatrice de la Grèce) et d'une nouvelle mélancolie (la surpuissance de la technique est vouée à la stérilité). Les « gueules cassées » de la guerre de 14/18 donneront raison au peintre rimbaldien : elles hanteront ses tableaux de l'après-guerre peints durant son séjour à Ferrare (1915-1918), avec ses mannequins orthopédiques sans visage et sans bras (« Le Revenant », 1917/18, photo 6).

En donnant, dans les années 1920, des bras (c'est-à-dire plus d'humanité) à ses mannequins de bois, de Chirico s'éloigne du règne de l'onirisme : **il est en quête d'une « nouvelle tradition fondée sur le retour au beau métier »** (celui de la Renaissance italienne, du Titien, de Raphael, du classicisme de Rubens, Watteau,

Courbet). Pour avoir renié ses promesses d'antan, de Chirico, figure tutélaire de la nouvelle révolution esthétique où la Grèce antique rencontrait de manière incongrue et inquiétante objets familiers et monde métallique, sera désormais tenu à distance par ses adorateurs d'hier. Lui-même affichera, avec jubilation, son anti modernisme : « *Je ne suis jamais sorti de l'avant-garde, pas plus que je n'y étais entré.* » De Chirico ira jusqu'à brouiller les pistes en reniant, non sans provocation, certains de ses tableaux : « *Ce tableau n'est pas de moi* », écrit-il sous un tableau signé... Un ultime acte de liberté ?

Monique Couratier



Contacts utiles

Useful contacts

AAFU / AFUS

Secrétariat : Aimée Ravonison +33 (0)1 45 68 46 55
Téléphone du lundi au jeudi de 11h à 15h30
Courriel afus@afus.unesco.org
Site Internet www.afus-unesco.org

Président : Georges Kutukdjian +33 (0)1 45 68 46 55

Trésorerie : Christine Bruyère (mercredi) +33 (0)6 15 02 77 55
Courriel afus.tresorerie@afus.unesco.org

Pension/Fiscalité/CAM/Mutuelles

Josiane Taillefer (jeudi) : +33 (0)6 87 22 78 06
et Verène Séret (mardi) : +33 (0)6 24 40 61 19
Courriel pf@afus.unesco.org

Solidarité : Josiane Taillefer (jeudi) : +33 (0)6 87 22 78 06
Courriel afus.solidarite@afus.unesco.org

Affaires sociales : Odile Blondy (lundi) : +33 (0)6 14 76 61 82

Activités culturelles (mercredi) :

Josette Erfan +33 (0)6 62 65 41 56
Courriel afus.loisirs@afus.unesco.org

Lien/Link +33 (0)1 45 68 46 55
Rédactrice en chef : Monique Couratier
Courriel afus.lien@afus.unesco.org

UNESCO

UNESCO Pensions et Assurance maladie (HRM/SES/SPI)
Unité Pensions, bureau 2.051. +33 (0)1 45 68 20 53/22 07

**Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies/
United Nations Joint Staff Pension Fund (CCPPNU/UNJSPF) :**

Bureau de Genève Palais des Nations, CH-1211 Genève 10
Téléphone + 41 (0) 22 928 8800
Télécopie + 41 (0) 22 928 9099
Courriel unjspf.gva@unjspf.org

Siège de New York
c/o United Nations PO Box 5036, NY, NY USA 10163-5036
Téléphone + 1 (212) 963 6931
Télécopie + 1 (212) 963 3146
Courriel unjspf@un.org

CAISSE D'ASSURANCE MALADIE

UNESCO Pensions et Assurance maladie (HRM/SES/SPI)

Unité Caisse Assurance maladie SPIMBF@unesco.org
Renseignements sans rendez-vous ... +33 (0)1 45 68 08 30
Mardi et jeudi de 14h30 à 17h00 bureau 2.050

Services médical et social (HRM/MDS/SOC)
2^e étage Fontenoy : au fond de l'aile jaune
de 9h00 à 17h30 +33 (0)1 45 68 55 12

Secrétariat médical bureau 2.099
Médecin-Chef : Dr Bruno Cordier +33 (0)1 45 68 08 67

Service social : bureau 2.107
Assistante sociale : Christine Goletto +33 (0)1 45 68 08 51
Permanences notariales : 2^e et 4^e jeudi de chaque mois
de 14h00 à 17h00. Rendez-vous auprès de Christine Goletto

MSH INTERNATIONAL

(remboursements médicaux CAM)

Téléphone +33 (0)1 44 20 30 57
Toll Free Line +800 0 863 726 0
Courriel unescoeurope@msh-intl.com

Accès direct espace assuré www.msh-services.com

Médecin-Conseil : Dr Annie Peytavin +33 (0)1 44 20 48 63
Courriel annie.peytavin@msh-intl.com

Équipe médicale/Medical Team +33 (0)1 44 20 81 88
Courriel medical@msh-intl.com

Permanences : 2^e étage Fontenoy

Mardi de 14h00 à 17h00 bureau 2.002
Jeudi de 14h00 à 17h00 bureau 2.073

Mutuelles

(remboursements médicaux complémentaires)

HENNER : Unité de gestion n° UG11
14, boulevard du Général Leclerc, CS 20058
92200 Neuilly-sur-Seine Cedex +33 (0)1 55 62 53 76
Télécopie +33 (0)1 53 25 22 74
Courriel ug11@henner.com
Site Web www.henner.com

AG2R (MAI : Medical Administrators International)

37, rue Anatole France, 92532 Levallois-Perret Cedex, France
Téléphone +33 (0)1 77 68 01 60
Télécopie +33 (0)1 77 68 01 68
Courriel contact@medical-administrators.com

GRUPE HORIZON : Mme Bourgel

(HUMANIS, SWISS LIFE SANTÉ et autres)

24, rue Labouret, 92700 Colombes .. +33 (0)1 47 80 73 08
Courriel m.bourgel@groupehorizon.fr

Sur rendez-vous à l'UNESCO: mardi et vendredi
de 12h30 à 14h à Bonvin, bureau 1.28, poste 84962 (AIPU)
de 14h30 à 17h à Fontenoy, bureau 2.106, poste 80841

MGEN : Alain Bouquet

Téléphone +33 (0)6 43 27 55 99/+33 (0)1 48 01 95 54
Courriel abouquet@dynafi.fr

SEPU / USLS

Bureau G.054 Fontenoy

Unité de l'épargne/Savings Unit +33 (0)1 45 68 23 00
Télécopie +33 (0)1 45 68 57 70

Unité des prêts/Loan Unit +33 (0)1 45 68 23 10
Télécopie +33 (0)1 47 34 84 96

Courriel sepu@unesco.org

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Service clients : 3933

Agence Fontenoy +33 (0)1 53 69 55 60
Télécopie +33 (0)1 45 66 71 09
Courriel dans votre Espace client
..... www.particuliers.societe.generale.fr